

***l'Anti*capitaliste**

n°397 | 21 septembre 2017 — 1,20€

l'hebdomadaire du NPA ~ www.NPA2009.org

FACE À MACRON, PRÉSIDENT DES PATRONS



Dossier

AVORTEMENT, LES FEMMES DÉCIDENT!

Pages 6 et 7

ÉDITO

Hulot relance l'auto, le climat attendra!

Page 2

PREMIER PLAN

MigrantEs: urgence... et indifférence

Page 3



ACTU INTERNATIONALE

Birmanie: terreur et terre brûlée pour les Rohingyas

Page 5

LIBRE EXPRESSION

Entretien avec Olivier Besancenot autour de la révolution russe

Page 12



édito

Par CHRISTINE POUPIN

Hulot relance l'auto, le climat attendra !

Toujours sur le pont médiatique, à défaut de prendre de mesures radicales et efficaces contre le changement climatique, Hulot vient d'annoncer son « paquet de solidarité climatique » : prime à la casse, chèque énergie, prime pour financer des travaux d'isolation, enveloppe pour changer une chaudière au fioul très polluante et passer aux énergies renouvelables... telles sont les mesures budgétaires qui doivent permettre de mettre en œuvre le plan climat. Dans le paquet on trouve en réalité aussi peu pour le climat que pour la solidarité, mais de vrais beaux cadeaux à l'industrie automobile. Alors que le gouvernement détruit méthodiquement la solidarité en mettant à mort la protection sociale, rogne sur les APL, les retraites, les allocations chômage... il faut malgré tout continuer de vendre toujours plus de voitures ! La prime à la casse portée de 500 à 1000 euros pour les propriétaires de véhicules essence d'avant 1997 ou diesel d'avant 2001 est là pour ça.

Selon Hulot les quatre mesures annoncées « permettront à tous les Français, et en priorité aux plus modestes, de participer à la lutte contre le changement climatique et la pollution de l'air ».

Tout est dit ! Sa lutte contre le changement climatique est affaire de comportement des consommateurs ! Pour celles et ceux qui se demandaient ce qu'allait faire Hulot dans le gouvernement Macron-Philippe, la réponse est là : promouvoir une écologie de marché, une écologie néolibérale dont la responsabilité revient aux individus et à leurs choix, avec une dose de démagogie « sociale ».

Pourtant les responsabilités du changement climatique sont clairement établies : les 90 principales entreprises productrices de pétrole, gaz, charbon et ciment sont responsables de près de 50% de la hausse de la température moyenne mondiale depuis 1880. Rien n'est plus urgent que de sortir des énergies fossiles, de réduire drastiquement la circulation des voitures et des camions. Et si on veut le faire de manière « solidaire », il faut des transports publics, collectifs, gratuits, généralisés et accessibles. Pour en finir avec la précarité énergétique qui concerne une personne sur cinq en France, il faut autre chose que des mesurottes, il faut un véritable plan de rénovation-isolation mis en œuvre par un vrai service public.

À la Une

Face à Macron, président des patrons

RIPOSTER, FAIRE CONVERGER, UNIFIER

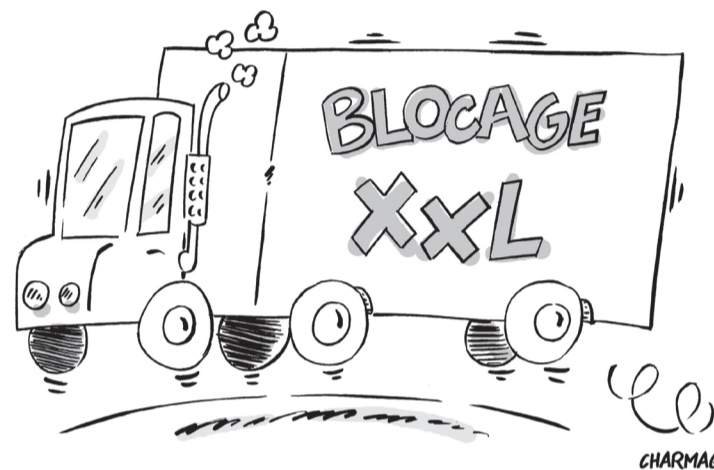
Avec les grèves du 12 et du 21 septembre, avec le début de la mobilisation des routiers, l'épreuve de force entre le gouvernement et le monde du travail a démarré. Reste maintenant à savoir comment la gagner !

À l'heure où nous écrivons ces lignes, on ne connaît pas encore l'ampleur de la grève du 21 septembre. On peut néanmoins craindre que la grève soit moins réussie que le 12 septembre, en raison d'une forme de « concurrence » avec la manifestation de La France insoumise le 23 septembre et de la grève dans la fonction publique du 10 octobre. En effet, certains salariés auront peut-être préféré soit manifester un samedi pour éviter de dépenser un jour de grève soit, pour ce qui concerne les travailleurs de la fonction publique, attendre leur journée spécifique. Ces deux dates soulignent à quel point la division d'un mouvement peut avoir des effets négatifs sur sa construction, et la nécessité d'un plan d'action unitaire pour construire un mouvement de grève massif contre le gouvernement.

Notre classe se met en mouvement

Mais l'heure n'est pas à se lamenter de la politique des directions syndicales ou de Mélenchon. Si leur objectif était de construire la grève générale, on en aurait entendu parler... Notre préoccupation consiste à voir les points d'appui pour construire la mobilisation et de tout faire pour les renforcer. La principale nouvelle de la semaine, c'est l'annonce d'une grève reconductible des routiers appelée par la CGT et FO à partir du 25 septembre, tandis que la CFDT Route a démarré le mouvement ce lundi 18. Dans cette branche qui compte 670 000 salariés, les conséquences des ordonnances seront particulièrement rapides et désastreuses. Le secrétaire du

CONTRE LA LOI TRAVAIL III



CHARMAG

syndicat CFDT le précisait dans le Parisien le 17 septembre : « Concernant les règles du dialogue social dans les TPE-PME, qui représentent 80% de entreprises du transport, on n'accepte pas que demain des accords soient décidés par référendum ou signés par un simple salarié non mandaté par un syndicat. (...) Enfin, nous demandons le retrait de la mesure permettant des ruptures conventionnelles collectives, qui va permettre de contourner l'encadrement des plans de sauvegarde de l'emploi. »

Ce secteur peut rapidement changer le climat social en bloquant les dépôts de carburant... mais pourrait aussi être tenté, surtout si la mobilisation interprofessionnelle n'est pas assez massive, et comme le sous-entend la CFDT, de négocier une victoire pour sa seule branche. La seconde bonne nouvelle est l'entrée en mouvement d'une frange de la jeunesse. À Rouen, une assemblée générale a rassemblé 800 personnes

environ, et près de 2000 personnes ont manifesté devant la présidence de l'université face à la pénurie de moyens.

Enfin, on a pu constater le 12 septembre que si la grève n'a été forte que dans quelques secteurs (la SNCF, avec 20% de grévistes, notamment), la manifestation a permis à des salariés de petites entreprises de se mobiliser, parfois pour la première fois. De plus, si cette manifestation a été l'occasion pour des secteurs très importants de FO de montrer que, contrairement à leur direction, ils se mobiliseraient, cette semaine c'est la fédération de la métallurgie CFDT qui a montré son opposition à l'orientation de sa direction confédérale.

Se battre pour gagner

En ayant ces données à l'esprit, on peut se prononcer sur les conditions à réunir pour non seulement lutter, mais aussi tenter de gagner. Nous serons de toutes les mobilisations

qui participent à la construction du rapport de forces, mais nous réaffirmons que nous avons besoin d'un mouvement de grève de masse, avec des secteurs entiers en reconductible, pour faire céder un gouvernement et une présidence qui sont bien décidés à mener leur contre-révolution libérale. À partir du 25 septembre, début de la grève des routiers, chaque secteur sera face à la question de pouvoir ou non rejoindre la grève pour bloquer le pays et de comment soutenir au mieux les franges qui le pourront. Une telle mobilisation aura besoin de l'unité la plus large pour se réaliser : Danielle Simonnet, de La France insoumise, raillait à la fête de l'Humanité « la farandole de logos » mais, pour la plupart des travailleurs, plus il y a de logos sur un appel à manifester, plus ils et elles se sentent la force de rejoindre le mouvement. Au niveau national comme dans les villes, nous travaillons donc à des réunions et à des actions unitaires pour construire une opposition large, unifiée et déterminée, à ce gouvernement. Enfin, si nous nous opposons à « la loi travail et son monde », ce n'est pas parce que nous sommes satisfaits de la société actuelle, ou du Code du travail tel qu'il existe aujourd'hui. Au contraire, la mobilisation doit être aussi, pour nous, l'occasion de revendiquer le remplacement des emplois précaires par des emplois stables, des augmentations de salaires et l'interdiction des licenciements. Et d'affirmer que ce n'est pas un pseudo-Jupiter qui doit gouverner, mais celles et ceux qui produisent les richesses et qui sont les mieux à même de décider ce qui est bon, ou non, pour la société.

Antoine Larrache

POLITIQUES SÉCURITAIRES

L'État d'urgence en passe de devenir permanent

Un énième projet de loi « anti-terroriste » sera en discussion à la fin du mois à l'Assemblée. Et comme prévu, un nouveau pas risque d'être franchi dans les atteintes aux libertés individuelles et collectives, avec l'instauration d'un état d'exception permanent.

« Moi je considère que rien ne menace ma liberté si ça permet de lutter efficacement contre le terrorisme. » Ainsi s'exprimait, le 27 août dernier, le porte-parole du gouvernement Benjamin Castaner, invité à commenter le nouveau projet de loi « renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme ». Ce texte sera soumis à la discussion à l'Assemblée le 25 septembre, avant

son adoption prévue à la fin du mois. Et le moins que l'on puisse dire est que les inquiétudes que nous pouvions avoir ont été confirmées non seulement par les propos de Castaner, mais aussi par le contenu du texte lui-même.

Procédures liberticides légalisées

Souvenons-nous que ce projet de loi a été vendu par Emmanuel Macron comme un moyen de sortir de l'état

d'urgence... tout en pérennisant par l'inscription de plusieurs dispositions d'exception dans le droit commun. Ce faisant, le président contredisait un certain Emmanuel Macron, qui écrivait dans son livre *Révolution*, publié en novembre 2016 : « Il faut revenir au droit commun, tel qu'il a été renforcé par le législateur et agir avec les bons instruments. Nous avons tout l'appareil législatif permettant de répondre, dans la durée, à la situation qui est la nôtre. » Car c'est

bien à des modifications substantielles et inquiétantes de la loi que le gouvernement souhaite parvenir. Les perquisitions administratives et les assignations à résidence seront désormais dans le droit commun, même si le pouvoir croit donner le change en les rebaptisant « visites et saisies » et « mesures individuelles de surveillance ». Une novlangue qui dissimule mal le fait que, malgré quelques changements cosmétiques, ces procédures liberticides seront désormais légales et permanentes, de même que la possibilité pour les préfets d'instaurer des « zones de protection » pour sécuriser un lieu ou un événement « face à un risque terroriste », dans lesquelles

BIEN DIT

« Paris 2024, c'est tellement contradictoire avec la situation sociale française. D'un côté, on supprime les contrats aidés et on sacrifie un certain nombre de politiques sociales essentielles, mais de l'autre, on se lance dans la course folle des dépenses pour un événement sportif qui dure quinze jours ? »

MARC PERELMAN (architecte), bastamag.net, 14 septembre 2017

Un monde à changer

LA JUSTICE BLANCHIT LES AMIANTEURS. En cas d'accident du travail, il y a en général un lien immédiat entre l'accident et la blessure, voire le décès. Pas besoin d'être un expert pour comprendre que les choses sont différentes pour les maladies professionnelles : le plus fréquemment, la maladie n'est diagnostiquée qu'après un certain temps d'exposition dont la date précise peut ne pas être simple à déterminer. L'Institut national du cancer (INCA) – qui n'est pas un repaire d'extrémistes – précise sur son site : «*Les cancers professionnels apparaissent souvent une fois la retraite venue. En effet, le temps qui s'écoule entre la première exposition au risque et l'apparition du cancer est souvent long (plusieurs dizaines d'années après la cessation de l'activité exposant aux risques)*». Sur ce même site, l'amiante est qualifié d'«*agent cancérigène certain*». Il s'agit là de faits reconnus par tous les scientifiques et qui devraient pouvoir engager la responsabilité de ceux qui ont décidé ou couvert l'utilisation de l'amiante. Mais, apparemment, ce n'est pas l'avis de la justice. Deux décisions judiciaires récentes viennent ainsi d'exempter de

poursuites des décideurs (patrons, hauts fonctionnaires, etc.) qui ont autorisé ou cautionné l'usage de l'amiante avec comme résultat des cancers avérés. Les motifs de ces arrêts ? Pour la Cour d'appel de Paris (arrêt du 15 septembre), les connaissances sur les dangers de l'amiante «*ne se sont pas imposées de façon évidente et indiscutée*» et «*la perception de la particulière gravité du risque était en outre obstruée par la durée de latence des pathologies en rapport avec l'amiante*». Les juges d'instruction du pôle santé publique estiment quant à eux (décision du 13 juin) que la date d'intoxication à l'amiante étant incertaine, il serait impossible de savoir qui était, alors, aux responsabilités et donc de poursuivre qui que ce soit !

L'Andeva (Association nationale des victimes de l'amiante) dénonce à juste titre ces décisions iniques et va poursuivre son combat contre ce que la scientifique Annie Thébaud-Mony a qualifié de «*permis de tuer dans le monde du travail*». Ce combat mérite tout notre soutien, surtout dans un contexte où les ordonnances Macron vont supprimer les CHSCT, acquis en matière de santé au travail.

MIGRANT-E-S Urgence... et indifférence

«*Si le deuxième semestre 2017 est à l'image du premier, qu'aucune disposition d'urgence n'est prise, 2017 est en passe de devenir l'année la plus meurtrière pour la route migratoire la plus meurtrière de monde*», déclarait le 6 juillet dernier John Dalhuisen, directeur d'Amnesty international Europe.

Les chiffres publiés par l'ONU sur la situation des migrantEs en Europe sont proprement effrayants. Filippo Grandi, Haut commissaire italien auprès de l'ONU, s'en est ému : «*Ce qui se passe devant nos yeux est une tragédie*».

Un rapport de l'ONU accablant
Depuis le début de l'année, 2030 migrantEs sont morts noyés en Méditerranée. Cette comptabilité macabre ne tient compte que des «*cadavres recensés*», le nombre réel des personnes noyées étant de fait inquantifiable. Selon Amnesty International, le nombre de décès en mer a été multiplié par trois depuis 2015 tandis que «*les États européens tournent progressivement le dos à une stratégie de recherche et de secours qui réduisait la mortalité en mer*».

Après avoir passé il y a quelques mois des accords honteux avec Erdogan, l'Union européenne semble avoir trouvé un nouveau partenaire dans sa chasse préventive aux migrantEs : en juillet, lors d'une réunion tenue à Tallinn en Estonie, ce sont quelques 46 millions d'euros qui ont été attribués

à l'actuelle faction dirigeante de «*l'État*» libyen pour subventionner les activités de ses garde-côtes. Ces derniers sont accusés par différentes ONG de maltraitance envers les migrantEs, de connivence avec certains passeurs, mais aussi, toujours selon Amnesty, de susciter des «*mouvements de panique et des chavirements catastrophiques*». L'OIM (Organisation internationale pour les migrations) dénonce la tenue, en Libye, de «*marchés aux esclaves*» dont les migrantEs sont les victimes, et une augmentation de près de 600 % du «*trafic sexuel*».

La solidarité réprimée

Nous avons largement dénoncé dans ces pages la répression que subissent les collectifs et individus qui, en France, soutiennent les migrantEs, à l'image de Cédric Herrou que nous avons interviewé la semaine passée. Le réseau Migreurope dénonce l'internationalisation de cette répression, et le harcèlement systématique dont les ONG font l'objet. Alors qu'elles n'ont rien fait pour interdire aux fascistes d'affréter cet été un bateau destiné à empêcher le

sauvetage de migrantEs en difficulté, les autorités européennes et italiennes n'hésitent pas à s'en prendre à des navires humanitaires. Médecins sans frontières a ainsi décidé de suspendre ses opérations de sauvetage.

Le 28 août, Macron a réuni les chefs des gouvernements italien, espagnol, tchadien, nigérien et libyen, en présence de Federica Mogherini, haute responsable aux questions migratoires pour la Commission européenne. Outre le baratin lénifiant habituel sur la coopération euro-africaine, il s'agissait de mettre en application les mesures de reconduite aux frontières et d'externalisation du contrôle des migrantEs. Cette aggravation des «*conditions d'accueil*» des migrantEs est à l'œuvre dans toute l'Europe, et singulièrement en France. Alors que de Macron à Hidalgo, les dirigeants se félicitent de la tenue des jeux Olympiques en 2024 et se préparent à investir des sommes colossales dans des infrastructures aussi éphémères que ruineuses, le gouvernement a prévu, pour l'accueil des migrantEs, de ne créer que 7 500 places d'hébergement pour 2018-2019 !

Une seule réponse : la mobilisation européenne

Au risque de nous répéter, les migrantEs dans l'ensemble de l'Europe ne représentent que 0,17 % de la population. Le vent de folie xénophobe et raciste attisé par les nationalistes et groupes d'extrême droite est criminel, et entretient les pires fantasmes. Les reculades électoralistes des organisations dites de «*gauche*» sont inquiétantes. Qui s'est soucié du sort des migrantEs pendant la séquence électorale, à part les candidats révolutionnaires ? De faux fuyants en atermoiements, tous se sont couchés devant le vieil argument de Michel Rocard prétendant que «*la France ne peut accueillir toute la misère du monde*». C'est le travail urgent des anticapitalistes que de combattre ces politiques criminelles, au même titre que la loi travail XXL. Nous reviendrons prochainement sur les échéances de lutte que nous pouvons, que nous devons construire avec les organisations européennes qui veulent une Europe solidaire, antiraciste, antifasciste et anticapitaliste !

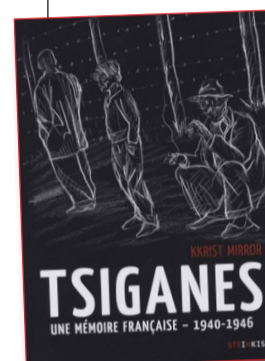
Alain Pojolat

Le chiffre 5,4 milliards

C'est, en euros, d'après un rapport remis au Parlement européen, le manque à gagner pour l'UE, entre 2013 et 2015, à cause de «*l'optimisation fiscale*» pratiquée par Google et Facebook. Des pratiques largement tolérées par une Europe qui prétend vouloir lutter contre ce phénomène tout en ayant placé à la tête de la Commission Jean-Claude Juncker, ancien Premier ministre du paradis fiscal luxembourgeois.



Agenda



Vendredi 22 septembre, les Rencontres de La Brèche, Paris. Avec Kkrist Mirror auteur de la bande dessinée *Tsiganes, une mémoire française 1940-1946*. À 18h, à la librairie, 27, rue Taine, Paris 12^e.

Mardi 3 octobre, débat entre Olivier Besancenot et François Ruffin : «Le protectionnisme est-il une solution ?», Paris. À 19h30, à La Générale, 14, avenue Parmentier, Paris 11^e, M° Voltaire. Organisé par Le Temps des lilas et La Générale.

À SUIVRE SUR
www.npa2009.org

NO COMMENT

«*La transformation de l'économie française ne se fera pas en un an ! Mais nous avons une force politique, c'est la durée du quinquennat. Après les sénatoriales, il n'y aura pas d'élection avant plusieurs mois, donc pas de remise en cause de la légitimité que nous ont donnée les Français.*»

BRUNO LE MAIRE, interview au Monde, 18 septembre 2017.

pourront être effectués des palpations, des contrôles de bagages et des fouilles de véhicules, sans réquisition judiciaire.

La «sécurité» au-dessus de tout

Le déséquilibre entre les pouvoirs étendus de la Police et les gardes-fous de la Justice est maintenu, et même renforcé, et l'on n'est dès lors guère surpris de constater que c'est Gérard Collomb, ministre de l'Intérieur, qui se fait le promoteur du projet de loi, tandis que Nicole Belloubet, ministre de la Justice, est reléguée à l'arrière-plan. La «*sécurité*» est au-dessus de tout, notamment des libertés individuelles et collectives, et nous ne pouvons que reprendre à notre compte l'analyse lucide de Nicolas Krameyer, porte-parole d'Amnesty



Manifestation du 1^{er} Mai 2017 à Paris. PHOTO THÈQUE ROUGE/MILO

international France : «*On va se retrouver à s'attaquer à des gens parce qu'ils ont exprimé des opinions que l'on juge choquantes ou parce qu'ils ont dans leur entourage quelqu'un qui est considéré comme*

potentiellement dangereux (...). Il s'agit là de mesures attentatoires à la liberté.»

Vigilance et mobilisation sont donc de mise face à cette nouvelle étape de la fuite en avant sécuritaire qui,

au nom de la lutte anti-terroriste, conforte toujours un peu plus les tendances autoritaires des États capitalistes et de leurs institutions en crise.

Julien Salingue

l'Anticapitaliste l'hebdo du NPA

Rédaction :
0148 70 42 27
redaction@npa2009.org

Diffusion :
0148 70 42 31
diffusion.presse@npa2009.org

Administration :
0148 70 42 28
2, rue Richard-Lenoir,
93108 Montreuil Cedex

Numéro ISSN :
2269-3696

Commission paritaire :
0419 P 11508

Société éditrice :
Nouvelle Société de
presse, d'audiovisuel et
de communication.
SARL au capital
de 3500€ (durée 60 ans).

Tirage :
6 500 exemplaires

**Gérant et directeur
de publication :**
Ross Harrold

**Secrétaire
de rédaction :**
Julien Salingue

Maquette :
Ambre Bragard

Impression :
Rotographie, Montreuil-
sous-Bois
Tél. : 0148 70 42 22
Fax : 0148 59 23 28
Mail : rotoimp@wanadoo.fr

IMPRIM'VERT®



PHOTO THÈQUE ROUGE / AREZKI

PMA Qu'attendre d'un gouvernement peuplé d'homophobes ?

Mardi 12 septembre, Marlène Schiappa, la secrétaire d'État à l'Égalité entre les femmes et les hommes a annoncé que dans le cadre de la révision de la loi bioéthique, le gouvernement permettrait l'ouverture de la PMA à toutes les femmes. Depuis le 12 septembre, les membres du gouvernement, à commencer par Schiappa elle-même, n'ont cessé de relativiser, voire de démentir cette annonce. Que pouvons-nous réellement attendre du gouvernement Macron ?

La procréation médicalement assistée ouverte à toutes, c'était une des promesses du mandat Hollande. La promesse de campagne qui faisait un package avec le mariage pour touTEs. La PMA est ouverte à toutes les femmes (c'est-à-dire les femmes en couple mais aussi les femmes célibataires) dans plusieurs pays qui entourent la France : Belgique, Espagne, Grande-Bretagne.

La longue attente

C'est aussi pour les lesbiennes le moyen le plus efficace d'avoir un enfant puisque l'adoption est un parcours du combattant pour les couples homosexuels d'hommes comme de femmes. Mais c'est un moyen très coûteux : pour procéder à une PMA en Belgique pour un couple de femmes françaises, il faudra compter au bas mot 10 000 euros. Cette promesse a vite été jetée à la poubelle, ou plutôt reportée aux calendes grecques et à un avis du comité consultatif national d'éthique (CCNE). Il faut noter que la PMA est déjà ouverte en France aux couples hétérosexuels avec des problèmes de fertilité. Le CCNE, après quatre ans d'attente, s'est prononcé le 15 juin en faveur de l'ouverture de la PMA à toutes les femmes.

Une des promesses d'Emmanuel Macron était donc l'ouverture de la PMA aux lesbiennes et femmes seules... mais les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent.

Encore une histoire de cousins

Dans la logique des choses, Marlène Schiappa a annoncé cette ouverture pour 2018, dans le cadre de la révision de la loi de bioéthique pilotée par le CCNE (toujours), mais depuis c'est le rétropédalage de la part du gouvernement. Le vernis gayfriendly ne suffit pas quand on nomme des ministres homophobes, et la polémique n'a cessé d'enfler. Gérard Collomb, le ministre de l'Intérieur, a ainsi déclaré sur LCI dimanche 17 septembre qu'il craignait « que l'on se retrouve tous cousins ». Décidément cette histoire de cousins... On rappelle à toute fin utile que le mariage entre cousins est plutôt une pratique courante de la noblesse, mais aussi de la bourgeoisie catholique (Christine Boutin en sait quelque chose). Et Collomb poursuit en déclarant que pour lui le problème c'est de « vaincre le chômage », pas de s'attaquer à des problèmes « civilisationnels ». Il y a de quoi rire (jaune) quand on sait que le gouvernement est en train de tenter de détruire le Code du travail et de généraliser la précarité et la pauvreté. Depuis la ministre s'est rétractée : ce n'est pas la priorité du gouvernement. Peut-être en 2019...

Des enfants pour touTEs ou plus d'enfants du tout

À force, on commence à avoir l'habitude de se faire balader avec la PMA, mais aujourd'hui il nous faut constater que sur ce type d'agenda ce sont les réactionnaires qui réussissent à imposer le rapport de forces. Il est temps que la peur change de camp, et donc de reprendre la rue massivement : demain dans la rue contre les ordonnances Macron, mais sans délaissier le combat pour la PMA et pour un vrai changement de société.

Mimosa Effe

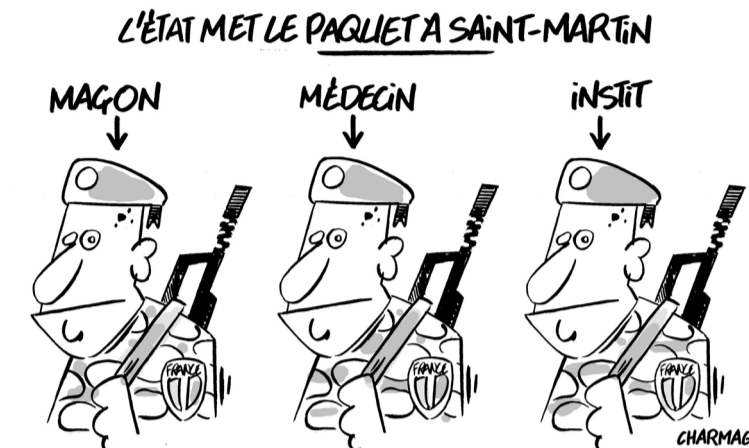
OURAGAN IRMA À Saint-Martin et Saint-Barthélemy, « un luxe inouï côtoie une grande misère »

Entretien avec Renée Ravoteur, membre du NPA et du Groupe Révolution socialiste (GRS), de retour des Antilles.

Tu étais il y a quelques jours encore aux Antilles, peux-tu nous parler de la situation à laquelle sont confrontés les habitantEs de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy, en particulier parmi la population la plus pauvre ? 11 mortEs, 112 blesséEs, des disparuEs, des personnes restées plusieurs jours à attendre des secours... Le 11 septembre, une semaine après le passage de l'ouragan et jour de l'arrivée de Macron à Saint-Martin, des queues de 2 heures, sous un soleil de plomb, pour avoir quelques denrées alimentaires. L'eau distribuée est encore en quantité insuffisante. La ministre des Outre-Mer reconnaissait encore le 15 septembre qu'il manquait des pastilles pour purifier l'eau !

On parle d'imprévoyance de l'État, de comportement colonial... Qu'en est-il ?

Les mesures immédiates de prévention ont été largement insuffisantes, quoi qu'en disent les responsables politiques – à commencer par Macron et Annick Girardin la ministre, qui ont affirmé qu'il était impossible de savoir à l'avance ce qui allait se passer. D'ailleurs, ils se contredisent puisque Christophe Castaner, porte-parole du gouvernement a affirmé : « Évidemment nous savions depuis quelques jours que le risque était extrêmement élevé ». Le Centre américain des ouragans (NHC) avait



communiqué qu'irma était un ouragan de catégorie 5 – la plus élevée sur l'échelle de Saffir-Simpson, avec des rafales de vent à plus de 300 km/h et une houle de 12 mètres. Le NHC avait averti qu'irma serait l'un des plus puissants ouragans de l'histoire et avait demandé de prendre des mesures de prévention. Les autorités cubaines, qui ne disposent pas de la puissance et de la richesse d'un pays comme la France, ont mis à l'abri un million de personnes, comme elles le font chaque fois qu'un ouragan menace. Saint-Martin compte environ 36 500 habitantEs et Saint-Barthélemy 9 500, et les autorités françaises n'ont même pas transféré, à la Guadeloupe ou à la Martinique, au moins les personnes vulnérables, particulièrement les malades. Sur les ondes de Guadeloupe 1ère, j'ai entendu un appel des infirmières libérales disant qu'elles ne pouvaient plus aller soigner leurs patients faute de voiture, de route, elles-mêmes complètement sinistrées. Pendant deux jours on n'a eu aucune nouvelles de Saint-Barthélemy...

Et il y avait déjà eu des mises en garde...

Oui, depuis plusieurs années la sonnette d'alarme a été tirée. Saint-Martin et Saint-Barthélemy étaient des communes de la Guadeloupe. En 2007, elles sont devenues par référendum des collectivités d'Outre-Mer. Ce statut accorde aux autorités locales toute latitude sur le plan fiscal. Une grande différence existe entre les deux îles : Saint-Barthélemy est un véritable paradis fiscal, chacun peut y échapper à l'impôt sur le revenu, l'ISF, la TVA et aux droits de succession après 5 ans de résidence, elle est donc une véritable île de stars comme Johnny Hallyday ou Beyoncé. Le coût de la vie y est très élevé, ce dont pâtissent les milliers d'habitants de l'île. Le taux de scolarisation au-delà de 18 ans est très faible (11,2%). Saint-Barthélemy ne compte que 17% d'étrangerEs, principalement de riches Américains. Port franc, Saint-Martin vit essentiellement du tourisme et est le paradis du shopping et de la détaxe. En concurrence avec la partie néerlandaise de l'île, les autorités locales

ont baissé massivement les taxes. Cela n'a en rien amélioré la situation des habitants : le chômage y est très important, Un tiers de la population est étrangère, avec de nombreux immigréEs haïtiens et de Saint-Domingue, dont plus de la moitié en situation irrégulière. Face à cette situation, même le FMI avait tiré la sonnette d'alarme : en effet, toute la région investit principalement dans les activités touristiques et se prive de revenus cruciaux à coup de concurrence fiscale. En octobre 2016, le FMI mettait en garde contre le coût du changement climatique pour la région caraïbe. Il indiquait que « les dommages économiques des ouragans pourraient être sous-estimés de 38 à 72% » par les autorités de la région. Il recommandait aux autorités régionales « d'adapter les infrastructures de façon qu'elles résistent à des conditions plus intenses que prévu », à développer des systèmes d'alarme et adapter les codes de construction. Évidemment l'État français n'en a jamais tenu compte. En tout cas, dans les deux îles, et particulièrement à Saint-Barthélemy, un luxe inouï côtoie une grande misère.

Comment la visite de Macron a-t-elle été perçue ?

Macron a été reçu avec scepticisme et hostilité. Il a fait des promesses, mais des anecdotes significatives en montrent les limites. Ainsi, pour l'évacuation des populations vulnérables, l'État s'est très vite désengagé, et la préfecture de Saint-Martin a réquisitionné le premier bateau qui a pu quitter l'île pour transporter des touristes américains et français, laissant dans l'attente et la détresse des malades et des enfants. Les prix des denrées de première nécessité ont considérablement augmenté. Les populations livrées à la rapacité des capitalistes ! La situation est d'autant plus dramatique que déjà se profile Maria, un nouvel ouragan. Le véritable soutien aux sinistrés vient de la solidarité qui s'est manifestée tant à la Guadeloupe qu'à la Martinique. **Propos recueillis par Yvan Lemaître**

FÊTE DE L'HUMANITÉ

Le PCF est toujours là... mais pour servir à quoi ?

Les 15, 16 et 17 septembre c'était la fête de l'Humanité. Les médias se sont focalisés sur la bataille à distance entre la direction du PCF et Mélenchon. À distance, car pour la première fois depuis 2005 (année de la campagne contre le Traité constitutionnel européen), Mélenchon a fait le maximum de bruit, non pas dans la fête mais en la boycottant.



Derrière les déclarations plus ou moins fracassantes de Mélenchon, Corbières ou Laurent, la tension est d'autant plus forte qu'ils se battent pour une orientation qui diffère davantage sur les alliances à gauche que sur le fond : un antilibéralisme qui ne remet pas en cause le capitalisme qu'ils veulent « dépasser » en respectant les institutions et la

propriété privée qui le protègent. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si dans les dizaines de débats organisés par le PCF, auxquels ont participé des représentants de la FI, d'Ensemble, des hamonistes ou même Boris Vallaud, le nouvel espoir de Hollande pour ressourcer le PS, le NPA n'a pas été invité, ni les camarades de Lutte ouvrière, également présents. Ce n'est pas de notre côté que les directions du PCF ou de la FI regardent, autrement que pour nous proposer de les rallier. Mais le débat politique pour eux c'est non merci.

Préparer l'affrontement avec le gouvernement

Ce qui n'est pas le cas des milliers de personnes qui sont passées au stand du NPA. Certaines pour écouter les débats, que nous aurions voulu avoir également

avec les autres forces politiques présentes, autour de l'actualité des leçons de la révolution russe, de la dénonciation des jeux Olympiques du fric, ou de la stratégie de construction de la mobilisation pour préparer l'affrontement avec le gouvernement sur le terrain social et politique. D'autres, très nombreux également, ont tenu à exprimer chaleureusement la satisfaction que leur a procuré la campagne de Philippe Poutou, en lui recommandant de « ne rien lâcher ». C'était aussi le message du chanteur HK qui a fait monter l'ex-candidat du NPA sur scène lors de son dernier morceau. Alors non, le NPA ne lâchera rien, et continuera de proposer des cadres ouverts de discussion et de mobilisation pour construire la nécessaire riposte unitaire à l'offensive de Macron. **Cathy Billard**

Les Rohingyas constituent l'une des principales populations apatrides dans le monde. Il n'en a pas toujours été ainsi. Leur présence remonte au 19^e siècle, voire bien avant. Ils habitent l'Arakan – l'actuel État birman de Rakhine –, partageant une petite zone frontalière avec le Bangladesh. La citoyenneté birmane ne leur a jamais été reconnue, mais ils ont eu néanmoins droit à des cartes d'identité en tant que résidents temporaires.

Campagnes antimusulmanes

En 2014, sous la pression des nationalistes bouddhistes, le gouvernement a décrété que les Rohingyas ne pouvaient dorénavant être enregistrés que comme des Bengalis (alors que le Bangladesh ne les reconnaît pas). Puis, le droit de vote leur a été retiré. Progressivement, les campagnes antimusulmanes sont devenues de plus en plus agressives. Des restrictions ont été imposées concernant les mariages, le nombre d'enfants, l'accès à l'emploi, l'éducation, les déplacements...

En 2012 déjà, à l'occasion d'une rumeur de viol, les nationalistes bouddhistes ont brûlé des habitations, tué plus de 280 Rohingyas, provoqué la fuite de milliers de personnes dont beaucoup se sont retrouvées errant sur des bateaux, se voyant souvent refuser refuge par les pays avoisinants. En 2016, l'armée et la police ont quadrillé le territoire musulman. Face à ces exactions croissantes, des militants ont constitué l'Armée du salut des Rohingyas de l'Arakan (ARAS). Ils se défendent de tout fondamentalisme, se présentent comme un mouvement d'autodéfense et de libération. En Birmanie, de nombreuses minorités ethniques sont armées et tiennent en échec les forces gouvernementales. En août 2017, l'ARSA s'est attaquée à des positions de la police ou de l'armée, les combats ont fait plus de cent morts (en grande majorité Rohingyas, pour une douzaine de policiers).

BIRMANIE Terreur et terre brûlée pour les Rohingyas

Le pouvoir birman mène une véritable politique d'épuration ethnique à l'encontre de la minorité musulmane, chassée du pays. Jamais la persécution des Rohingyas n'avait atteint une telle violence.



Camp de réfugiés rohingya au Bangladesh. REUTERS / MOHAMMAD PONIR HOSSAIN

Épuration ethnique

Le pouvoir birman a saisi l'occasion pour déclencher une vaste opération d'épuration ethnique : massacres systématiques de civils, villages incendiés un par un, chasse aux personnes en fuite... Déjà quelque 400 000 Rohingyas ont passé (au risque de leur vie) la frontière pour se réfugier au Bangladesh, mais aussi en Malaisie, en Thaïlande, voire en Indonésie, se retrouvant totalement démunis, épuisés, souvent orphelins pour les enfants. Les Rohingyas seraient au total un peu plus d'un million. Aucune force significative n'a manifesté en Birmanie de solidarité envers les Rohingyas – que ce soit de la part d'autres minorités ethniques ou d'Aung San Suu Kyi, opposante

historique à la junte militaire, prix Nobel de la Paix et aujourd'hui chef d'État. Elle parle la langue du nationalisme birman plus que des droits humains. Même si la Ligue nationale pour la démocratie (LND) a emporté les élections législatives de 2015, l'armée détient toujours des pouvoirs décisifs. La Constitution leur accorde trois ministères clés (l'Intérieur, la Défense, les Frontières) et leur garantit 25% des sièges au Parlement (soit le droit de veto sur tout amendement à la Constitution). Elle a la haute main sur tout ce qui concerne la sécurité nationale – donc sur les territoires musulmans. Elle est secondée par la police et par des milices bouddhistes d'extrême

droite. Un influent mouvement fondamentaliste bouddhiste s'est constitué derrière la figure du moine U Wirathu, raciste et xénophobe.

L'armée en position de force

Signe des temps, la victoire de la LND n'a pas enclenché un réel processus de démocratisation ; nous vivons une période où les régimes tendent à devenir de plus en plus autoritaires et pas l'inverse. L'armée a su pérenniser sa domination. La crise des Rohingyas vient à point pour affirmer sa prépondérance et ce n'est pas un hasard. Elle permet aussi d'exacerber le nationalisme birman et, à la clientèle du régime, de s'emparer des terres des musulmans massacrés ou chassés sans espoir de retour.

Les conditions faites aux réfugiés Rohingyas dans les pays d'accueil sont souvent déplorables. Apatrides ils étaient devenus, apatrides ils restent. Les institutions internationales déclenchent d'importants programmes d'aide ; malheureusement, l'expérience montre leurs limites ou, à terme, leurs effets pervers quand les conditions d'une prise en main collective de leur avenir par les réfugiés ne sont pas réunies. Par-delà les protestations verbales, l'Union européenne et les États-Unis ménagent le régime birman. L'arrêt de la politique de terreur et d'épuration ethnique n'est pas considéré comme une priorité.

Pierre Rousset

CONGO-BRAZZAVILLE

Dictature, pétrole et corruption

L'Union africaine avait choisi le Congo-Brazzaville (officiellement « République du Congo », à ne pas confondre avec la RDC voisine) comme pays médiateur dans le conflit – proche d'une guerre civile – qui déchire la Libye. Samedi 16 septembre, le « maréchal » Khalifa Haftar, l'un des acteurs clés de ce conflit, a ainsi été reçu par le président du Congo-Brazzaville, Denis Sassou-Nguesso, dont le pays est également membre du « Comité de haut niveau » de l'Union africaine. Cette valorisation du rôle politique de la dictature de Sassou-Nguesso est un marqueur du succès du régime, qui a réussi à se stabiliser malgré un mouvement de masse qui s'était dressé contre lui à l'automne 2015 et début 2016 pour s'opposer à la « réélection » de Sassou-Nguesso, après plus de trois décennies passées au pouvoir. Malgré tout, Sassou-Nguesso a réussi à se faire « réélire » (selon les chiffres officiels) au mois de mars 2016, après une intense répression et après avoir fait bloquer internet sur la totalité du pays. Pire, les 16 et 30 juillet 2017, son parti – le « Parti congolais du travail » (PCT) qui a conservé son ancien nom datant de la période pro-soviétique du pouvoir, dans les années 1970 – a réussi à rafler une majorité lors des

La dictature pétrolière au Congo-Brazzaville, l'un des piliers du système néocolonial de la « Françafrique », a de beaux jours devant elle. Ce qui signifie des jours laids pour son peuple, qui est majoritairement très loin de bénéficier de la richesse pétrolière.



L'enquête de Public Eye est à retrouver sur le site de l'ong www.publiceye.ch

élections législatives et locales. Là aussi malgré des résistances réelles : dans un quartier de la capitale Brazzaville, Poto-Poto, des pierres ont ainsi été jetées sur des militaires qui venaient voter de façon visiblement irrégulière, pour gonfler les urnes au profit du pouvoir.

La Françafrique et les amis de Poutine

Certes, les finances de l'État sont profondément en crise, mais cela ne dérange pour le moment pas trop la clique de milliardaires – issus du clan Sassou-Nguesso – qui gère

le pays, dans la mesure où c'est le peuple qui paye la facture. Un rapport rendu public le mardi 12 septembre par l'ONG « Public Eye » en Suisse lève un peu plus le voile sur les pratiques de corruption à grande échelle en vigueur au Congo-Brazzaville. La veille, la justice helvétique avait décidé de lancer une enquête contre la société Gunvor, quatrième plus grande société mondiale de négoce de matières premières. Celle-ci est accusée, entre autres, d'avoir versé environ 30 millions de dollars de commissions – d'argent de la corruption – aux décideurs, dont

Denis Christel Sassou-Nguesso, qui n'est autre que le fils du dictateur et le chef de la « Société nationale du pétrole » du Congo (SNPC). Entre 2010 et 2012, Gunvor a décroché au Congo-Brazzaville un contrat pétrolier d'une valeur de 2,2 milliards de dollars... Chose remarquable : le fondateur de Gunvor, Guennadi Timtchenko, est un oligarque russe réputé être très proche de Vladimir Poutine. Mais on retrouve des Français à quasiment tous les étages de la société Gunvor, que ce soit en tant que directeur financier (« Bertrand G. ») ou en tant qu'intermédiaires (Olivier Bazin, David Benouaiche ou encore le Franco-Israélien Eliyahu Elbaz). Ainsi, même lorsque ce n'est pas Total qui exploite les richesses du sous-sol congolais, des acteurs français sont étroitement impliqués dans le « partage du gâteau » et dans le soutien aux dictatures, avec une tendance à la « diversification » de la mafia françafrique qui travaille de plus en plus avec des membres et des proches du pouvoir russe.

Bertold du Ryon

BRÉSIL

L'Amazonie n'est pas à vendre : « Fora (dehors) Temer ! »

On connaît les chiffres affolants de la déforestation : un cinquième de la superficie de la forêt primaire de l'Amazonie a déjà disparu et le rythme de la déforestation a augmenté de 60 % ces deux dernières années. Malheureusement, il semblerait que cela ne soit pas suffisant pour les capitalistes.

Fin août, le président du Brésil, Michel Temer, a ainsi autorisé par décret l'exploration minière par des sociétés privées dans la réserve dite de Renca. Cette zone protégée du nord-est du pays s'étend sur plus de 47 000 km² (une superficie supérieure à celle de la Suisse !). Elle recèle d'importants gisements d'or, de fer, de cuivre, ou encore de manganèse. Un problème de taille néanmoins pour les capitalistes : depuis 1984, l'exploitation de ces trésors y était strictement régulée. Le décret prévoyait donc de mettre fin à ces contraintes et de permettre aux compagnies, y compris étrangères, de se partager le butin.



GREENPEACE / DANIEL BELTRA

Une première victoire face à Temer

Le mouvement écologiste brésilien, accompagné de certaines organisations religieuses, a immédiatement réagi et s'est massivement mobilisé contre ce décret. En quelques jours, une pétition de Greenpeace a d'ailleurs rassemblé des centaines de milliers de signatures. Puis, à cette mobilisation, s'est également ajoutée la dénonciation du mépris de Temer envers les peuples indigènes (deux communautés sont présentes sur la zone de la Renca). Au plus bas dans les sondages d'opinions, accusé par ailleurs de corruption depuis plusieurs mois, Temer s'est alors retrouvé dans une situation très compliquée. Et au final, c'est par une décision de justice que le décret a été suspendu le 30 août.

Une mobilisation à amplifier

Le gouvernement a alors annoncé qu'il lançait un grand débat de société sur l'avenir de l'Amazonie. Mais au Brésil, personne n'est dupe. Tout le monde sait que Temer ne cherche qu'à gagner du temps, en bon serviteur des *ruralistas* (mot employé pour désigner les capitalistes de l'agro-business, de l'industrie minière ou forestière). Les associations écologistes restent donc vigilantes au sujet de la Renca. D'autant plus que ce dossier n'est pas un sujet isolé. Il est plutôt le symbole de cette multitude de projets miniers que connaît le Brésil ces derniers temps. Il n'y a donc aucun doute pour les classes populaires brésiliennes. Une seule décision de justice, bien qu'elle constitue une première victoire, ne pourra pas suffire. Pour sauver l'Amazonie et construire un monde durable, il n'y aura pas d'autre solution que de chasser Temer et les capitalistes rapaces. Là-bas comme ici, l'expropriation des firmes minières qui détruisent le sous-sol et exploitent les ressources à leur profit, sans vergogne, est une exigence que nous portons. Nous défendons l'abolition de la propriété privée des sources de vie que sont les forêts, le sol, l'eau... et leur gestion commune et démocratique en fonction des besoins humains réels, dans le respect des capacités de renouvellement des écosystèmes.

Commission nationale écologie

LE DROIT À L'IVG: UNE BATAILLE INTERNATIONALE LOIN D'ÊTRE GAGNÉE

40% des femmes vivent dans un État où l'avortement est interdit. L'Organisation mondiale de la santé estime à 21 millions le nombre d'avortements clandestins pratiqués dans le monde chaque année, entraînant la mort d'environ 47 000 femmes, ainsi que des traumatismes et incapacités sur 5 à 8,5 millions d'entre elles.

Toutes les neuf minutes une femme meurt d'un avortement clandestin. Notre solidarité doit être sans faille : nous nous battons pour le droit à avorter de toutes les femmes à travers le monde !

Restrictions et interdictions en Europe

À Malte, l'avortement est strictement interdit quelle que soit la situation. À Chypre et en Pologne, l'IVG est permise uniquement dans les cas de viol, d'inceste, de risques avérés pour la vie de la mère, et de malformations fœtales graves. En Irlande, l'avortement est permis uniquement si la poursuite de la grossesse fait courir à la femme un « risque réel » (voir ci-dessous). Ailleurs en Europe, il est autorisé, mais sous diverses conditions, avec des délais qui varient du simple au double, et des possibilités d'accès différentes.

Des attaques permanentes contre l'IVG

Au cours des dernières années, en Europe, plusieurs pays ont vu ce droit fondamental des femmes remis en cause. En 2014, de fortes mobilisations ont éclaté en Espagne contre le projet de loi du gouvernement visant à restreindre drastiquement l'accès à l'IVG. Plus récemment, en Pologne, un projet de loi de la majorité gouvernementale



Manifestation à Paris contre la remise en cause du droit à l'avortement en Espagne le 1^{er} février 2014. PHOTO: THÈQUE ROUGE / JMB

ultraconservatrice visant à interdire totalement l'avortement dans le pays a vu le jour. Contre ce projet, une mobilisation nommée « protestation noire » a émergé, notamment via les réseaux sociaux. Ces luttes ont réussi, pour la première fois, à faire reculer le gouvernement polonais. Depuis quelques mois, le président américain Donald Trump a décidé d'interdire le financement d'ONG internationales qui soutiennent l'avortement et a promulgué une loi permettant aux États membres des USA d'interdire le transfert d'argent public à toute clinique qui pratiquerait des IVG.

La mobilisation européenne s'amplifie

L'appel européen a été signé par de nombreuses associations féministes en Europe : Belgique,

Irlande, Pologne, Espagne, Turquie, Royaume-Uni, Allemagne, Grèce, Italie, Portugal, Chypre, Autriche, Suède, Serbie, Albanie, etc. La manifestation de Bruxelles sera rejointe par des délégations de plusieurs pays et une demande a été faite auprès du Parlement européen pour y déposer nos revendications et la pétition. En France, en plus d'une délégation à Bruxelles, diverses initiatives sont prévues dans plusieurs villes (voir page suivante). Un site fonctionne depuis deux mois et permet de suivre l'état de la mobilisation, de faire le lien avec les réseaux sociaux.

Mobilisons-nous partout pour que ces manifestations soient un succès et construisent un rapport de forces contre tous ceux qui veulent porter atteinte à ce droit essentiel des femmes !

APPEL EUROPÉEN

**Avortement, les femmes décident !
Pour le droit à l'avortement partout en Europe !**

WWW.AVORTEMENTEUROPE.ORG

En solidarité avec l'ensemble des femmes européennes, après la lutte exemplaire des femmes espagnoles en 2014, polonaises en 2016, nous exigeons que les droits des femmes, la liberté à disposer de son corps, le droit à l'avortement et à la santé soient respectés dans tous les pays européens et inscrits comme droits fondamentaux pour l'égalité en Europe.

Aujourd'hui, le droit à l'avortement au sein de l'Europe relève de la compétence de chaque État. Interdit à Malte, sous hautes contraintes en Irlande, en Hongrie et en Pologne, le droit à l'avortement, même légalisé est,

peut ou pourrait être remis en question par le maintien de la clause de conscience des médecins (Italie), l'absence de structures hospitalières adéquates (Grèce, Bavière), les restrictions de personnels et les suppressions des centres pratiquant l'avortement lors de restructurations

hospitalières (France) et, dans tous les pays, par l'élection de gouvernements réactionnaires, conservateurs et rétrogrades.

NOUS RÉAFFIRMONS QUE :

- ▶ L'accès à l'avortement est un droit ;
- ▶ L'avortement est un choix personnel – mon corps m'appartient, je choisis ma vie ;
- ▶ Des moyens financiers doivent être donnés pour que les centres pratiquant l'avortement et les centres de planification soient accessibles à toutes sur les territoires ;
- ▶ Des campagnes tous publics sont nécessaires ;
- ▶ L'éducation à la vie sexuelle doit être prodiguée à toutes et à tous pour qu'elles et ils puissent avoir des choix libres et éclairés ;
- ▶ La formation aux techniques d'avortement et à l'accompagnement doit faire partie intégrante de la formation initiale des professionnelLES de santé ;
- ▶ La clause de conscience des professionnelLES de santé doit être supprimée ;
- ▶ Les délais légaux pour avorter doivent être harmonisés sur ceux des pays les plus progressistes en Europe et les États doivent dépenaliser totalement l'avortement.

Nous appelons à la construction d'une mobilisation européenne autour du 28 septembre 2017, journée internationale du droit à l'avortement, où chaque pays inscrira ses revendications en vue d'une harmonisation européenne pour le respect des droits des femmes.

A

l'initiative de la Marche mondiale des femmes, un collectif composé de nombreuses associations féministes (CADAC, CNDF, MFPF, ANCIC, La CLEF, collectif Tenon, Les Effrontés-es, Osez le féminisme, Femmes solidaires, Nuit féministe, etc.), de syndicats et de partis politiques a lancé un appel à une mobilisation européenne pour que le droit à l'avortement soit garanti partout en Europe pour toutes les femmes. Le NPA est signataire et partie prenante de cette campagne. L'objectif est une mobilisation le 28 septembre dans toute l'Europe pour obtenir un vrai droit à l'avortement, harmonisé sur les législations les plus favorables aux droits des femmes, et que ce droit soit reconnu comme un droit fondamental. Le 28 septembre doit s'inscrire comme une journée internationale pour le droit à l'avortement, à l'égal du 25 novembre contre les violences faites aux femmes ou du 8 mars, un rendez-vous annuel jusqu'à ce que ce droit soit reconnu partout.

Affiche du M.A.C. par Alain Le Querrec

LES DÉC

Dossier réalisé par

AVORTEMENT: UN DROIT FONDAMENTAL!

« N'oubliez jamais qu'il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question ». Ces propos prêtés à Simone de Beauvoir sonnent décidément juste, alors que les attaques plus ou moins directes contre le droit à l'avortement se multiplient.

Le droit à l'avortement ne doit pas être réduit à la loi Veil de 1975 : ce serait occulter toute la réalité sociale et militante qui est venue mettre le gouvernement au pied du mur, l'obligeant à légiférer. Le droit à l'IVG fait encore l'objet de mobilisations féministes pour plus d'accessibilité, de moyens et de garanties.

Un droit conquis et seulement « toléré »

À ces revendications s'ajoute une nécessaire vigilance face aux menaces qui pèsent sur ce droit : fermeture de centres IVG, désinformation, offensives ambiguës politiques...

La lutte pour le droit à l'avortement et à la contraception, pour le contrôle et la réappropriation de nos corps par nous-mêmes est une dimension essentielle du combat féministe. La lutte pour l'accès à l'IVG a donné un coup de pied gigantesque dans la structuration de la société patriarcale : les femmes affirmaient clairement que c'était un droit fondamental pour elles d'avoir ou pas un enfant, et qu'elles ne devaient désormais plus être des procréatrices sous la coupe des hommes, que le corps des femmes n'appartenaient plus au père ou au mari, mais à la femme elle-même, libre d'en faire ce qu'elle souhaitait.

Des évolutions lentes, une bataille permanente

Au fil des années et des mobilisations à l'initiative des féministes, la satisfaction de certaines revendications améliore progressivement une loi française qui demeurait très restrictive : remboursement en 1982, délit d'entrave à l'IVG en 1993, délai légal porté à 12 semaines et suppression de l'autorisation parentale en 2001, suppression de la notion de détresse en 2014, suppression du délai de réflexion en 2016... Cependant, il ne faut pas oublier qu'à aucun moment il n'y a eu d'évolution naturelle et linéaire vers un progrès inéluctable : tout a été acquis par la pugnacité et la vigilance des associations féministes, d'où l'importance de revendiquer et de se mobiliser !

Les difficultés d'accès à l'IVG en France

Aujourd'hui, en France, les coupes dans la fonction publique hospitalière et la logique de rentabilité imposée aux établissements de santé ont rendu plus difficile et inégal l'accès à l'IVG. Les réductions massives de personnel, comme la généralisation de la tarification à l'activité entraînent, mécaniquement, une baisse des rendez-vous possibles et une augmentation des délais d'attente. À cela s'ajoutent la baisse des subventions pour les associations



Affiche du Planning familial





AVORTEMENT FEMMES CIDENT!

la Commission nationale intervention féministe

facilitant l'accès à l'avortement, une information qui reste insuffisante, le manque d'éducation dans le cadre scolaire, le choix de la méthode d'avortement qui n'est pas toujours garanti, etc... De plus, le refus de certains centres de pratiquer les IVG dans les deux dernières semaines du délai légal et le nombre de médecins se retranchant derrière leur pseudo « clause de conscience » posent un vrai problème d'accès à l'avortement.

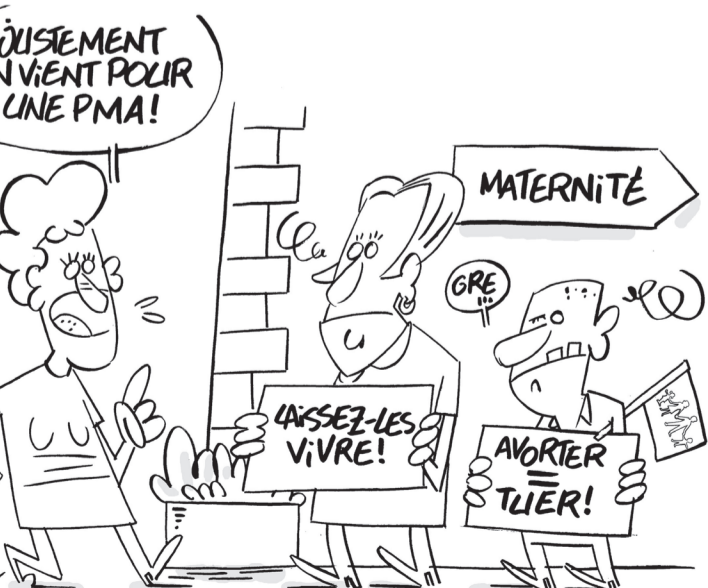
Le retour de l'ordre moral

Aujourd'hui les partis conservateurs n'hésitent pas à remettre en cause ouvertement le droit à l'IVG : Marine Le Pen parlant d'IVG « de confort », Marion Maréchal-Le Pen déclarant que « l'IVG n'est pas un droit fondamental », François Fillon « philosophiquement opposé à l'IVG en raison de ses croyances religieuses », etc. Ils défendent la « famille traditionnelle » comme pilier de l'ordre capitaliste et patriarcal, alimentant sexisme, homophobie et transphobie.

Que ce soit en France ou ailleurs, l'accès à l'IVG est toujours l'objet d'un bras de fer entre le mouvement féministe et les mouvements réactionnaires. Leurs actions prennent la forme de manifestations, mais surtout de militantisme via le web avec notamment de très dangereux faux sites d'information. Le délit d'entrave à l'avortement ne suffit pas contre ce genre de méthodes.

Une lutte fondamentalement subversive!

Défendre le droit à l'IVG, le droit des femmes à disposer de leur corps, est indispensable pour combattre la division sexiste de la société qui fait reposer sur les femmes l'essentiel de la reproduction de la force de travail, de la naissance à la mort. C'est remettre en cause l'ordre établi dont la famille est l'un des piliers, c'est combattre le sexisme qui divise le monde du travail. Le combat pour l'IVG est un élément essentiel pour l'émancipation des femmes et de l'humanité.



LA DÉLOCALISATION DE L'IVG À L'ÉTRANGER AFFECTE PRINCIPALEMENT LES FEMMES PRÉCAIRES

En France, les femmes qui décident d'avorter et qui ont dépassé le délai de 12 semaines sont orientées par les hôpitaux et les cliniques vers le Planning familial pour recevoir les informations nécessaires en vue d'un avortement à l'étranger.

Ce faisant l'État et ses institutions font preuve d'hypocrisie et de sexisme et punissent les femmes en délocalisant l'avortement.

Trouver l'argent pour aller à l'étranger

Les femmes qui vivent dans le nord de la France se rendent aux Pays-Bas dans des cliniques qui effectuent des avortements jusqu'à 22 semaines. Celles du sud partent en Espagne où les femmes ont conservé leurs droits grâce aux grandes manifestations de 2014. Celles qui ont de l'argent peuvent payer un billet de train et une nuit d'hôtel, les autres doivent voyager en bus la nuit, en dépensant quand même plus de 800 euros. Elles doivent trouver auprès de parentEs ou d'amieS, éventuellement de l'assistance sociale, l'argent nécessaire; dans les pires cas, elles se prostituent. Dans les pays où l'IVG est simplement interdite, c'est dans tous les cas

que les femmes doivent rassembler les fonds pour aller dans les pays voisins ou pour payer les cliniques clandestines, sans parler du risque pour leur santé et de la peur d'être dénoncées.

Avant ou après 12 semaines, on avorte pour les mêmes raisons

Des témoignages recueillis par le Planning familial nous renseignent sur les situations des femmes qui souhaitent avorter au-delà de la période légale. Dans de nombreux cas, le conjoint exerce de la violence contre la femme, et c'est la grossesse qui a déclenché les agressions. Il y a aussi des grossesses souhaitées mais contrariées par des difficultés économiques, le chômage, un changement de partenaire, etc. Les erreurs de diagnostic médical, et aussi les fausses règles, sont fréquentes : la femme ne s'est pas rendu compte de sa grossesse « dans le délai légal ». Il n'y pas de différence de motivation entre une femme qui souhaite interrompre la grossesse avant

ou après les 12 semaines. Ces dernières ne sont ni plus sottes ni plus irresponsables.

Même les IMG sont difficiles à obtenir après 12 semaines

Même dans les cas considérés comme graves par la loi française comme le viol, ou la malformation du fœtus, les conseils des médecins des hôpitaux nient le droit à l'IMG, l'interruption médicale de la grossesse. On a connu le cas d'un fœtus sans bras, pour lequel le conseil médical a décidé que le fœtus était viable et qu'il serait simplement « appareillé ». La femme a dû partir en Hollande pour pouvoir avorter : un exemple qui montre à quel point la médecine continue à être patriarcale, que ce sont des hommes qui ont encore le pouvoir de décision sur le ventre des femmes. En ce qui concerne les viols, même de très jeunes filles, la victime doit passer par le processus de plainte judiciaire avant de pouvoir obtenir le droit à l'IMG.

IVG EN IRLANDE: UN COMBAT À L'ORDRE DU JOUR!

Le 30 septembre aura lieu la 6^e marche annuelle pour le droit à l'avortement en Irlande. Ce pays est l'un de ceux de l'Union européenne où la législation sur l'avortement reste la plus rétrograde (avec Malte et la Pologne).

Le 8^e amendement de la Constitution, adopté en 1983, indique que « l'État reconnaît le droit à la vie du fœtus et, au regard du droit égal à la vie de la mère, garantit, de par ses lois, de respecter et, autant que possible, de défendre ce droit. »

Pas d'avortement en Irlande

En 1992, deux alinéas ont été ajoutés à cet amendement :
– Cette sous-section n'ôte pas le droit à la libre circulation entre l'État et un autre État.
– Cette sous-section ne limite pas la liberté à obtenir ou fournir, dans l'État, dans les limites de la législation en vigueur, des informations sur les services légaux dans un autre État.

C'était ce qu'on a appelé « une solution irlandaise à un problème irlandais » : pas d'avortement en Irlande mais les quelques milliers d'Irlandaises qui traversent chaque année la mer pour avorter en Grande-Bretagne ne seraient pas poursuivies. Ce refus de prendre en compte la santé physique et mentale des femmes en Irlande a amené son lot de tragédies, dont le refus d'avorter les femmes suicidaires ou victimes de viol. Un procès a même eu lieu pour qu'une femme cliniquement morte ne soit pas maintenue en vie pour soi-disant sauver la vie du fœtus.

MobiliséEs pour que ça change!

En 2015, la population irlandaise s'est prononcée à 62% lors d'un référendum populaire pour la légalisation du mariage pour touTEs, et cela contre la position de l'Église catholique, qui reste très influente dans le pays. Mais il semble que le droit des femmes à disposer de leurs corps reste nettement plus difficile à admettre que le mariage homosexuel.

Depuis les années 1970 les féministes irlandaises se mobilisent pour le droit à la contraception et à l'avortement avec des hauts et des bas. La dernière phase de cette mobilisation a commencé en 2012 avec la création de l'Abortion Rights Campaign qui se bat pour une législation autorisant l'avortement, y compris en Irlande du Nord qui, bien que faisant partie du Royaume-uni, est exclue de la législation qui s'y applique (loi de 1967 qui autorise l'IVG jusqu'à 24 semaines).

En 2013 une douzaine d'organisations ont lancé un appel : « Repeal the 8th ». Aujourd'hui, cette coalition est soutenue par une centaine d'associations féministes, pour les droits humains, en défense de la santé publique, des ONG, des syndicats (dont la confédération nationale l'ITUC), le Parti travailliste et les petits partis de gauche, mais pas le Sinn Féin. Ce mouvement large et très actif multiplie les initiatives, y compris un appel à la

grève le 8 mars dernier. La coalition revendique un référendum sur le 8^e amendement.

Imposer un référendum!

Sous la pression, le gouvernement a mis en place en 2016 une Assemblée citoyenne qui devait se pencher sur plusieurs questions dont l'avortement. Cette assemblée, composée de 99 citoyenNEs sélectionnéEs pour être représentatifs de la population a fait des préconisations en 2017 : 87% de ses membres étaient pour retirer l'amendement 8 de la constitution, 56% étaient pour le remplacer, et 57% pour introduire dans la législation (pas la constitution) une autorisation explicite de l'avortement dans certaines conditions. L'Assemblée s'est prononcée pour l'accès sans restriction jusqu'à 12 semaines. Les sondages montrent qu'un large pourcentage de la population est favorable à l'avortement pour protéger la vie de la mère ou lorsque la grossesse est le résultat d'un viol ou en cas d'anomalie du fœtus, mais moins d'un tiers y est favorable pour des raisons socio-économiques.

Le Premier ministre, leader du parti de droite – fêté à son élection comme incarnant la « nouvelle Irlande » parce qu'ouvertement homosexuel et d'origine indienne – semble vouloir tout faire pour reporter la tenue du référendum, prétextant que l'opinion publique ne serait pas aussi libérale que les recommandations de l'Assemblée. La bataille aujourd'hui est donc d'imposer la tenue du référendum, et ce sera le mot d'ordre de la marche du 30 septembre : « Time to Act! »

Petit tour des mobilisations annoncées

À PERPIGNAN ET AU HAVRE, des quizz ont été rédigés pour interpeller notamment les jeunes. Aujourd'hui, il est effectivement nécessaire de trouver les façons de mobiliser des générations qui ont toujours connu le droit à l'IVG et le croient inébranlable. Le collectif de Perpignan organisera le 28 septembre une soirée projection de documentaires suivi d'un débat.

À LYON, une première mobilisation organisée par le Collectif de défense des centres d'IVG (qui regroupe syndicats, associations féministes et partis) a déjà eu lieu le 16 septembre dans le cadre des journées du mariage : plus de 200 personnes ont participé à un Tour Operator des consulats, organisé par l'agence « Pouvoir Patriarcal Voyages » pour faire escale dans les différents pays où l'avortement est interdit ou remis en cause.

À TOULOUSE, une manifestation est organisée le 23 septembre, suivie d'une soirée-débat et d'un concert.

À GRENOBLE, le même jour, le centre-ville sera décoré de cintres, aiguilles à tricoter et bottes de persil pour sensibiliser sur le sujet et faire signer la pétition.

À ROUEN, la mobilisation aura lieu le 28 à 18 h devant le théâtre des Arts avec départ probable en manifestation vers le CHU pour dénoncer les conditions d'accueil lamentables qui sont faites aux femmes venant avorter. Cette situation est loin d'être unique : dans de nombreux CIVG il semble que tout soit fait pour décourager les femmes d'avorter! Le 28 septembre, journée mondiale du droit à l'avortement, est aussi l'occasion de dénoncer ces situations.

DANS DE NOMBREUSES VILLES, c'est le 28 que se déroulera la mobilisation avec des rassemblements ou manifestations au moment même où aura lieu la remise des pétitions à Bruxelles. Rendez-vous entre 17h30 et 19h selon les villes avec cintres, aiguilles et banderoles à **PARIS** place de la République, à **MARSEILLE** au Vieux-Port, à **TOULOUSE** devant l'Hôtel Dieu Saint-Jacques, à **LA ROCHELLE** place de Verdun, à **SAINT-BRIEUC** place Salvador-Allende, à **MONTPELLIER** place de la Comédie, au **HAVRE** à Coty, à **VALENCE**, à **RENNES**, à **ROUEN**...

La mobilisation devra se poursuivre après le 28 et d'ailleurs dans certaines villes les rassemblements auront lieu le 30 pour d'ores et déjà inscrire notre lutte dans la durée : à **LOUVIERS** lors de la foire Saint-Michel, à **TOURS** en manif, à **BORDEAUX**, etc.



FIN DES EMPLOIS AIDÉS

Fréquence Paris Plurielle menacée

Le gouvernement a annoncé à la fin de l'été une réduction drastique des emplois aidés. Si cette réduction ne concerne pas la police et ne devrait pas connaître l'ampleur initialement annoncée dans l'Éducation nationale, elle va durement frapper le secteur associatif et les collectivités territoriales.

Parmi les associations mises en péril par cette mesure, on trouve la radio Fréquence Paris Plurielle (FPP, 106.3).

FPP est une radio associative qui existe depuis 25 ans, elle émet sur Paris et sa banlieue et rassemble près de 100 émissions différentes et près de 200 animateurEs. Elle accueille sur ses ondes de nombreuses émissions qui se font l'écho des luttes et des mobilisations : précaires, écologistes, mal-logéEs, antifascistes, militantEs de la solidarité avec le Chiapas ou la Palestine, féministes, migrantEs... On peut aussi y entendre une série d'émissions faites par et pour les communautés étrangères présentes en Île-de-France, et toute sorte de musiques aussi bruyantes que rares sur la bande FM.



YVES HAZEMANN

Depuis près de 10 ans le budget de cette radio ne cesse de baisser. L'État et les collectivités territoriales se désengagent peu à peu des radios associatives et plus largement de l'ensemble du secteur associatif. C'est avant tout la baisse des dotations qui a obligé cette structure à recourir à des emplois aidés.

Précarité

Pour fonctionner (entretenir le matériel, suivre l'antenne, former les animateurEs, gérer l'administration, etc.), FPP s'appuie sur cinq salariéEs en CUI, des contrats aidés, mal payés (690 euros par mois pour 20 heures par semaine) et précaires (le nombre de renouvellements est limité). Mais le gouvernement ne propose pas de mettre fin à ces contrats pour les remplacer par des contrats meilleurs et plus protecteurs pour les salariéEs : il souhaite simplement y mettre fin. La mesure s'applique d'ailleurs déjà : il est désormais impossible de les renouveler. Cette décision condamne à court terme les salariéEs de la radio au chômage et met la survie de l'antenne en péril. Face à cette situation, les salariéEs et les bénévoles-militantEs de FPP se mobilisent. Ils ont participé à la création du « Collectif des coûteux et inutiles » qui rassemble des salariéEs en emploi aidé (le plus souvent des CUI) de diverses structures associatives et municipales en Île-de-France.

Outre la participation aux échéances de mobilisation contre la loi travail XXL, ce collectif se retrouvera dans la rue le mardi 26 septembre pour revendiquer l'abandon de cette mesure, et revendiquer, à l'inverse, une véritable politique de soutien au secteur associatif.

D'ici là, n'hésitez pas à écouter FPP (106.3 FM ou rfpp.net) : on y parle beaucoup des mobilisations actuelles.

Pierre Baton

SNCF Au chemin de fer comme ailleurs : en lutte contre les projets de Macron !

Au cours d'une conversation avec des cheminotEs conviés à « discuter » avec lui lors du trajet inaugural de la LGV vers Rennes en juillet, Macron a réaffirmé sa volonté de détruire le régime de retraite des cheminotEs d'ici 2018, et d'en finir avec bon nombre de droits issus des luttes cheminotes. En échange de quoi il pourrait faire reprendre une partie de la dette du groupe public ferroviaire par l'État, qui s'acquitterait de son remboursement.

Pour rappel, la SNCF a été créée en 1937 pour répondre à la situation de faillite généralisée et d'endettement colossal des compagnies privées qui se partageaient le réseau auparavant. À sa création, la SNCF reprend donc l'intégralité de ces dettes. C'est ensuite sur ordre de l'État que la SNCF a creusé son endettement auprès des banques pour financer des infrastructures nouvelles, notamment en banlieue parisienne, puis la construction de LGV où le coût de construction au kilomètre se chiffre en dizaines de millions d'euros. Cette dette n'est donc pas celle des cheminotEs : leur demander de la payer équivaldrait à demander à un maçon de payer le crédit pris à la banque par l'acheteur de la maison.

Défendre les acquis sociaux des cheminotEs

Qui plus est, le régime dit « spécial » des cheminotEs ne protège déjà pas des faibles pensions. Et il ne protège pas contre l'espérance de vie réduite liée au rythme de travail et aux cadences imposées au chemin de fer, qui tourne 24 heures sur 24 et 365 jours sur 365. Tout au plus, il le compense un peu, et encore, pas pour les dizaines de cheminotEs qui meurent tous les ans au travail. Et si aujourd'hui l'âge d'ouverture des droits est inférieur à celle du régime général et que la règle de calcul du montant de la pension

est fixée sur les six meilleurs mois, une réforme de « justice sociale » serait l'amélioration du régime général en priorité : augmenter le montant des pensions et réduire l'âge de départ à la retraite qui s'éloigne de plus en plus pour les générations actuelles de travailleurEs en activité. Alors même que les richesses créées, que les profits, les dividendes versés aux actionnaires battent des records et se sont multipliés en comparaison avec 1945, les gouvernants tentent de nous faire croire que la seule issue « viable » c'est la baisse des pensions et le recul du

départ en retraite. Au chemin de fer comme ailleurs, pas question de l'accepter !

La privatisation des profits et la socialisation des pertes

Dans le cadre de l'ouverture à la « concurrence » du trafic ferroviaire prévue d'ici 2020 dans les réseaux ferroviaires régionaux (TER) – c'est à dire le retour des compagnies privées – le pouvoir prépare depuis plusieurs années une série de lois visant à assurer aux trusts lorgnant sur le marché une garantie de rentabilité élevée pour les actionnaires. La suppression du régime de retraite des cheminotEs constitue en ce sens une garantie donnée aux groupes intéressés : ils n'auront pas à payer les cotisations patronales spécifiques et plus élevées que celles du régime général s'ils récupèrent du personnel issu de la SNCF.

C'est dans le même esprit que la SNCF a été éclatée en trois entreprises distinctes : Réseau, Mobilités et une « holding SNCF » assurant un semblant de cohésion entre les trois. SNCF Mobilités étant considérée comme une compagnie ferroviaire parmi d'autres, en compétition et concurrence sur les voies de SNCF Réseau.

Dans cet optique, l'État, par le biais de SNCF Réseau, prendrait en charge le coût du développement (construction de nouvelles lignes, modernisation des systèmes d'exploitation, etc.), l'entretien et l'exploitation du réseau ferroviaire (régulation du trafic et gestion des postes d'aiguillages) et le lourd endettement qui en découle.

Macron veut vendre les cheminotEs

La compagnie qui, suite à un appel d'offres émis par la région en charge du réseau TER mis en vente, récupérerait l'exploitation d'un « marché », se verrait octroyer un monopole d'exploitation sur lesdites lignes. Elle empocherait la totalité des subventions publiques de la région... et se verrait transférer le matériel roulant correspondant issu de l'ancienne SNCF... et les cheminotEs qui vont avec, déjà formés ! Avec, à la clé, la perte des droits en matière d'organisation du temps de travail et de repos. Pas besoin d'investir ou former : il n'y plus qu'à encaisser le chèque et récupérer le personnel dont on peut abaisser les normes sociales. Si les cheminotEs désignés au sein de SNCF Mobilités pour être transférés vers l'opérateur privé refusaient, ils seraient considérés comme démissionnaires.

C'est cette loi que prépare Macron pour début 2018. Deux sénateurs LR et UDI veulent même accélérer le processus et ont déposé une proposition de loi avec ce contenu au Sénat en septembre. La mise à sac du Code du travail par voies d'ordonnances s'appliquera en plus aux cheminotEs dès leur entrée en vigueur. Contrairement à une idée reçue, les cheminotEs ne sont pas fonctionnaires mais des salariéEs soumis au Code du travail, à une convention collective et des accords d'entreprises conclus selon les règles établies par le Code du travail. Les raisons de se mobiliser ne manquent donc pas au chemin de fer. Elles soulignent au contraire la nécessité d'inscrire toute riposte des cheminotEs dans une stratégie globale de riposte de l'ensemble du salariat.

Sigurd Falköga



Le 18 septembre, après divers reports, un tribunal de district israélien a finalement rendu son verdict et validé la détention administrative de Salah Hamouri, pour une durée de 6 mois. Aucune charge ne pèse sur lui et il n'a pas droit à un procès. Cette détention peut être renouvelée tous les six mois sans qu'aucune preuve ne soit apportée par les autorités israéliennes. La mobilisation pour la libération de Salah se poursuit ! Informations sur <http://libertepoursalah.fr/>.

FISCALITÉ

Exonération de la taxe d'habitation : une réforme démagogique

L'exonération de la taxe d'habitation pour 80 % des foyers était une des mesures fiscales emblématiques du programme de Macron. Gérald Darmanin, ministre des Comptes publics, vient de dévoiler les arbitrages de cette réforme.

Finalement le dispositif de l'exonération de la taxe d'habitation ne sera pas de 20 000 euros par part fiscale comme cela avait été

annoncé cet été, mais montera jusqu'à 30 000 euros de revenus annuels (27 000 euros de Revenu fiscal de référence – par inclusion de l'abattement de 10%)

ÉDUCATION NATIONALE **Ma cité scolaire va craquer!**

À écouter la communication ministérielle, cette rentrée 2017 s'est bien passée: des CP à 12 élèves par classe pour permettre de mieux apprendre, des moyens pour les établissements en difficulté, le rétablissement des options supprimées par la réforme du collège du gouvernement précédent...

La réalité est très différente. Les classes sont surchargées, les seuils d'élèves par classe en éducation prioritaire ne sont plus respectés, rien n'a été fait pour faire face à l'augmentation démographique.

Des établissements qui ne peuvent pas fonctionner

Au manque de personnel s'ajoute le licenciement des contrats aidés, un des plus grands plans sociaux de l'histoire du pays. Certains établissements sont dans l'incapacité de pouvoir fonctionner. Au lycée Saint-Exupéry dans les quartiers nord de Marseille, ce sont ainsi 28 personnes qui étaient menacées de se retrouver sans emploi. La grève de l'ensemble des personnels a permis d'obtenir que la plupart des collègues soient réembauchés et que certains obtiennent des conversions en contrats moins précaires.

Évidemment, ces suppressions massives de postes touchent avant tout les établissements des quartiers populaires, puisque ce sont ceux qui ont le plus besoin de personnel pour pouvoir fonctionner correctement.

Nombreuses grèves

Contre ces conditions de rentrée inacceptables, les enseignantEs et les personnels se sont rapidement mobilisés. La rentrée a été marquée par plusieurs mouvements de grèves reconductibles, notamment en Seine-Saint-Denis. Ainsi, au lycée Suger de Saint-Denis, dès la prérentrée, les membres de l'équipe se sont mobilisés contre la mutation forcée d'un de leurs collègues, Pascal Stoller. Il s'agit d'un cas emblématique de répression puisque c'est ce même lycée qui l'an dernier s'était mobilisé avec deux semaines de grève suite à l'agression d'un assistant d'éducation, en réclamant non pas des caméras ou des interventions de police mais plus de moyens humains...

Les lycées de Sevran et Villepinte ont eux aussi connu des mouvements de grève, et rejoint dans la mobilisation ceux qui avaient démarré à la rentrée, comme le lycée de Plaine Commune. Dans d'autres départements les établissements se mobilisent, comme à Argenteuil, Sarcelles (95), à la cité Voltaire dans l'est parisien... Fait notable: certains collèges entrent également



Cortège du lycée Suger (93) à la manifestation du 12 septembre à Paris. PHOTO THÉÂTRE ROUGE / MILO

en mouvement, comme à Gargès-lès-Gonesse ou Colombes (92). À Grenoble, le collège Vercors, REP, entame déjà sa deuxième semaine de grève! À Vaulx-en-Velin, ce sont des écoles, pourtant REP+, qui se sont mobilisées contre l'enfumage de la mise en place des CP à 12.

Coordination et convergence

Une des caractéristiques de ce mouvement est la compréhension

qu'il est nécessaire de se coordonner entre établissements, alors que les rectorats et les ministères ont toujours tenté de jouer la division en prenant à un pour donner à un autre... C'est un des enseignements tirés de la lutte de l'an dernier autour du collectif « Touche pas à ma Zep », et ce n'est pas un hasard si ce sont les établissements membres de ce collectif qui ont été à l'initiative

d'un début de coordination. Une plate-forme revendicative commune a ainsi pu être établie autour de la question des sureffectifs, du manque de personnel et de la volonté de la hiérarchie de briser des équipes éducatives solidaires. Cette convergence a permis de construire dans la manifestation du 12 septembre un cortège des établissements mobilisés, dynamique, qui a permis de renforcer encore les liens entre les différentes équipes. L'AG qui s'est réunie par la suite a voté à nouveau pour constituer un cortège d'enseignants mobilisés dans la manifestation du 21 septembre, avec un rendez-vous le matin devant le ministère de l'Éducation nationale.

C'est là sans doute un des acquis majeurs des dernières mobilisations: converger avec les autres secteurs en lutte, ce n'est pas « noyer ses revendications », mais c'est au contraire le meilleur moyen de construire et développer les luttes dans son secteur.

David (92)

VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE

Au McDonad's, les salariéEs ne lâchent rien!

Depuis le 23 août, le McDonald's de Villefranche-de-Rouergue dans l'Aveyron est en grève. Ce qui a déclenché le mouvement est le licenciement abusif de l'un des salariéEs.

À l'exigence de sa réintégration se sont ajoutées des revendications liées aux conditions de plus en plus insupportables régnant dans le restaurant: arrêt des discriminations à l'endroit des salariéEs, amélioration des conditions de travail, augmentation des salaires à 13 euros de l'heure.

Des salariéEs qui refusent de marcher au pas

Les employéEs en grève y gagnent moins de 800 à 900 euros par mois, et la gérance ne supporte pas que des salariéEs se rebellent et se soient syndiqués. Au mois de décembre de l'année dernière, McDonald's attaquait la CGT pour avoir désigné un délégué syndical pour l'enseigne de Villefranche: le restaurant a été condamné à verser 2500 euros de dommages et intérêts.

La gérance du McDonald's, qui en possède deux autres dans la région, a affiché en 2015 un chiffre d'affaires de 9 millions d'euros avec un résultat net de 549 000 euros. Se faire en un an 44 années de smic, cela exige de faire taire les salariéEs qui refusent de marcher au pas. Depuis le déclenchement de la grève la gérance multiplie les provocations, intimidant de récents embauchés pour continuer à faire tourner son resto. Le directeur adjoint du restaurant a fait signer à des salariéEs non grévistes une pétition de dénonciation du délégué CGT. Et l'union locale CFDT a apporté son soutien à cette manœuvre patronale...

Grève illimitée... et solidarité

Ce qui se passe dans ce McDonald's est révélateur des pratiques régnant dans cette enseigne, mais aussi de ce qui se passe dans une petite

entreprise d'une petite ville où la direction manie tous les outils de la répression pour rester « maîtresse chez elle ». La liaison avec ce que promettent les ordonnances Macron au niveau des libertés laissées aux chefs des PME est vite faite.

Un gréviste délégué CGT a pris la parole lors de la manifestation syndicale organisée le 12 septembre. Au moins une fois par semaine, des rassemblements de plusieurs dizaines se tiennent devant le McDonald's ou devant la mairie de Villefranche. Entre les jeunes du McDonald's en grève illimitée, l'union locale CGT, les réseaux militants de la ville toutes générations confondues et la population, une solidarité s'exprime. Il faut qu'elle tienne jusqu'au bout et s'amplifie car les grévistes du McDonald's ne veulent rien lâcher.

Correspondant

TRANSPORTS

Attention, routiers en grève le 25 septembre

Au lendemain du 12 septembre, les fédérations transports FO et CGT appelaient les salariéEs du transport et activités annexes à se mettre en action contre les ordonnances à partir du lundi 25 septembre.

Fort du mouvement qu'elle avait été seule à soutenir en mai dernier pour la reconnaissance du transport de matières dangereuses, faisant trembler patronat et gouvernement, la fédération CGT transports est désormais aux avant-postes de la mobilisation contre la loi travail. Après les dates du 12 et du 21 septembre, l'appel des fédérations transports détonne car, sans dire clairement « grève reconductible », il invite à « bouger dès le 25 », laissant toute latitude aux bases.

L'unité poussée par la base

Au vu du succès du mouvement de grève de mai, qui a clairement profité à la CGT, non seulement FO s'est jointe à elle, mais la CFDT, première organisation syndicale dans la branche, s'est sentie obligée d'appeler ses militantEs à organiser des actions, laissant apparaître une crise majeure dans ses rangs. Un appel non pas au 25 mais au 18 septembre, « afin de dénoncer la précarisation et la mort du contrat de travail, la mise à mal de la santé au travail et le réel danger que représentent ces ordonnances pour tous les salariéEs, y compris ceux des TPE /PME. »

Par contre, interdiction de se joindre aux autres organisations, injonction fédérale téléguidée par Laurent Berger! Ce qui n'a pas été du goût de certaines bases CFDT, qui



DR

l'ont manifesté en menaçant de démissionner, et des initiatives conjointes CGT-CFDT, comme des diffusions de tracts, ont pu être observées le 18 septembre, pour appeler à faire grève à partir du 25. Dans cette branche, les tentatives de division semblent échouer tant la colère des salariéEs est réelle et tant l'impact des ordonnances sera immédiat dans un secteur déjà très déréglementé.

Vers l'affrontement

La période devient très tendue: les routiers sont en passe de déborder à Paris comme en région, et dans chaque secteur d'activité. Des préavis de grève CGT et Sud-rail couvrent la période actuelle chez les cheminotEs, des assemblées générales commencent à s'organiser dans les universités, les retraitéEs ont une journée intersyndicale le 28, les fonctionnaires le 10 octobre... et la CGT confédérale appelle ouvertement à prêter main forte aux routiers le 25 septembre.

Le tout ensemble devient possible et on touche du doigt la convergence des luttes. Mais l'ingrédient qui fera basculer tout reste inquantifiable: l'irruption en masse des salariéEs. Il va donc falloir être convaincant. Et, attention, Macron a déjà prévenu que les CRS seront placés dans les dépôts pétroliers. Les patrons du transport ont déjà exprimé, dans un communiqué de la FNTR, principale organisation patronale, leur peur panique de voir un scénario comme celui de mai devenir viral et aboutir cette fois-ci partout en France. Soyons extrêmes!

Luc Gaffet, CGT transports 76

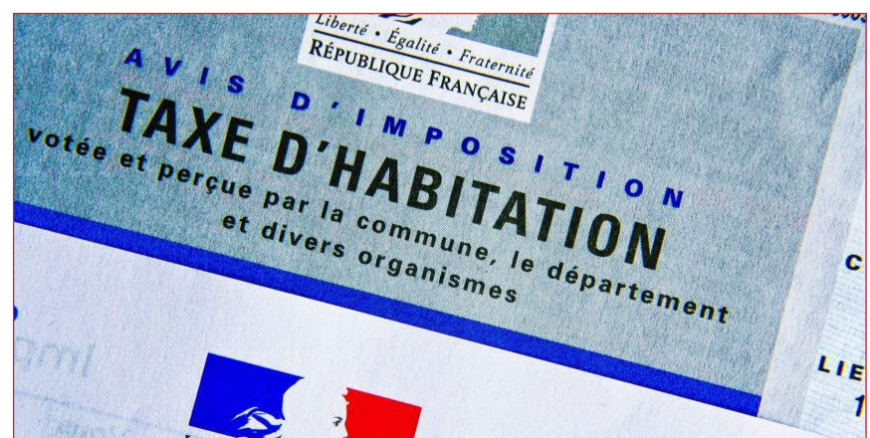
pour un célibataire, et sera de 48 000 euros (43 000 euros de Revenu fiscal de référence) pour un couple, puis de 54 000 euros (49 000 en Revenu fiscal de référence) avec un enfant, puis de 80 000 euros pour la demi-part suivante (deuxième enfant), et enfin de 6 000 euros par demi-part supplémentaire. Dans les faits, les couples avec enfants seront moins gagnants que les célibataires, permettant ainsi d'avoir plus de bénéficiaires parmi les retraitéEs. Ainsi le gouvernement essaie d'apaiser la colère chez les ancienNEs, touchés par la hausse de la CSG. Ce nouveau barème implique que seuls les retraitéEs recevant une pension supérieure à 2 500 euros par mois (4 000 euros pour les couples) verront leur fiscalité augmenter au total. Comme indiqué en juillet, cette réforme se fera en trois

étapes, avec une première diminution d'un tiers en 2018 pour tous les ménages concernés, puis une seconde d'un tiers en 2019 et le solde en 2020, et correspondra à un manque à gagner d'environ 10,4 milliards d'euros pour les collectivités locales en année pleine.

L'alibi du pouvoir d'achat

Darmanin l'a redit, cette réforme est faite avant tout pour « redonner du pouvoir d'achat aux classes moyennes » et a affirmé que « les contribuables qui continueront à payer la taxe d'habitation paieront pareil »... Les promesses n'engagent que ceux qui y croient. Et pour notre part, nous savons que l'exonération de la taxe d'habitation pour 80% des foyers entraînera une perte sans précédent dans le budget des collectivités locales. Pour pouvoir survivre,

ces dernières devront supprimer bon nombre de services publics locaux, et revoir à la baisse de nombreuses prestations sociales. Sans oublier que les collectivités locales vont aussi être obligées d'augmenter les autres impôts locaux existants, en particulier la taxe foncière mais aussi la taxe d'habitation pour les 20% de foyers qui continueront à la payer, pour pourvoir à leurs besoins. Mais cette réforme très démagogique permet de faire croire que ce gouvernement agit en faveur de notre pouvoir d'achat. Alors que dans le même temps il réforme l'ISF en faveur des plus riches, il augmente la CSG au détriment des retraitéEs et des fonctionnaires, il baisse les cotisations sociales au détriment de la protection collective, il baisse les APL au détriment des plus pauvres, il pérennise l'État d'urgence



DR

au détriment des migrantEs et de tous ceux et toutes celles qui se mobilisent, sans oublier qu'il détruit le Code du travail au détriment de tous et toutes.

Il n'est pas certain que l'exonération de la taxe d'habitation suffise à calmer les colères et réduire les résistances. **Joséphine Simplon**

Les Nôtres**Marie-Annick Mathieu**

Nous avons appris que notre camarade et amie Marie-Annick Mathieu, dite Mam, est décédée vendredi 15 septembre 2017.



Mam à la tribune du colloque «Faire et écrire l'histoire: féminisme et luttes de classes de 1970 à nos jours», organisé par le CNDF le 25 septembre 2010 à l'occasion des 40 ans du MLF. DR

Mam a été très longtemps militante à la LCR et a participé aux débuts du NPA. Syndicaliste à la CGT Finances, elle fut une féministe de la première heure, et de tous les combats féministes ensuite. Elle était une des animatrices du courant lutte de classe du Mouvement des Femmes et membre de l'équipe de rédaction des *Cahiers du Féminisme* jusqu'à la fin de la parution de la revue. Elle a participé à l'écriture du livre *Dans le tourbillon du féminisme et de la lutte des classes (1977-1998)*.

Ses obsèques auront lieu
VENDREDI 22 SEPTEMBRE 2017 À 11H 30
au Crématorium du Père-Lachaise,
salle Maunéjan.

Nous présentons nos condoléances à sa famille et à ses amis.
Mam, nous te disons Ciao, bella, ciao, ton combat reste vivant!
Nous reviendrons plus longuement la semaine prochaine sur le parcours militant et intellectuel de Mam.

Fête de l'Humanité 2017**Un NPA bien présent!**

Comme les années précédentes, le NPA tenait un stand à la fête de l'Humanité qui s'est déroulée les 15, 16 et 17 septembre à la Courneuve.

Il nous semblait en effet essentiel d'être au côté des milliers de jeunes, de militantEs, des syndicats, des associations, de diverses formations politiques, etc., en raison notamment des défis liés à la rentrée sociale, ceux de la nécessaire construction d'une opposition unitaire et populaire à la politique antisociale de Macron.

Rencontres et culture

Le stand du NPA a donc été un lieu de rencontre durant les trois jours de la fête de l'Humanité, avec deux temps forts et un stand rempli le samedi lors des interventions d'Olivier Besancenot, à propos de son nouveau livre (voir page 12), et de Philippe Poutou qui a développé les points de vue et propositions du NPA à l'occasion de la «rentrée sociale». À noter également un échange passionnant, le dimanche, avec Sophie Wanhich, qui a préfacé la réédition des écrits de Daniel Bensaïd consacrés à la révolution russe.

Un lieu de culture également, avec l'espace de la librairie La Brèche, où chacunE a pu prendre

connaissance des récents (et moins récents) ouvrages s'inscrivant dans les champs des idées et des débats du mouvement ouvrier et de la pensée critique, dans toute leur diversité. Un lieu de détente et de fête enfin, avec notamment les deux soirées «Marx, Engels, Lénine et Beyoncé», dans un stand plein à craquer, et de nombreuses discussions autour d'un verre ou d'un sandwich.

Échanges et débats

La fête de l'Humanité a aussi été l'occasion de participer à des rencontres et des débats dans d'autres stands, entre autres un échange fraternel avec nos camarades du stand de Kanaky, où Olivier

Besancenot et Philippe Poutou ont notamment discuté avec des représentants du FLNKS et du syndicat USTKE. Le NPA a également été invité à un débat organisé au stand d'Ensemble! («Quelle riposte face à la présidence Macron et quelles alternatives à gauche?»), en présence, entre autres, de Clémentine Autain et de Danielle Simonnet. Cerise sur le gâteau le samedi soir avec l'invitation-surprise de Philippe Poutou sur la scène du concert d'HK et les Saltimbanks, pour entonner avec le groupe un hymne bien connu de celles et ceux qui n'ont pas renoncé à se battre contre un système injuste et oppressif: «On lâche rien!»

Julien Salingue



STAND DU NPA
PHOTOTHÈQUE ROUGE/MILO



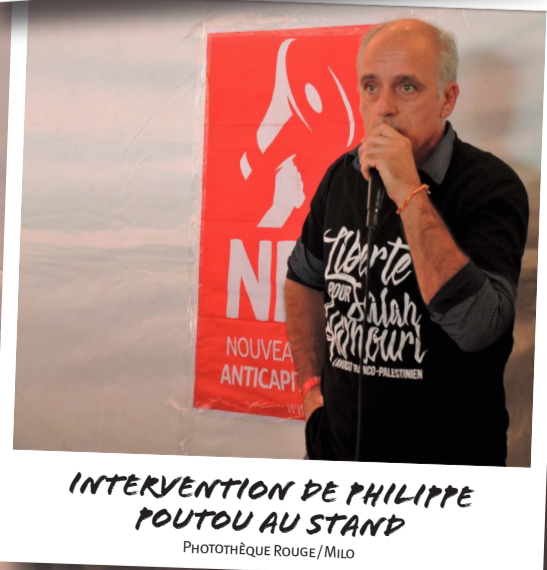
PHILIPPE POUTOU INVITÉ SURPRISE
DU CONCERT D'HK ET LES SALTIMBANKS
PHOTO LAURENCE GILBERT



RENCONTRE AVEC LES
SALARIÉ-E-S DE SANOFI
PHOTOTHÈQUE ROUGE/MILO



INTERVENTION D'OLIVIER
BESANCENOT AU STAND
PHOTOTHÈQUE ROUGE/MILO



INTERVENTION DE PHILIPPE
POUTOU AU STAND
PHOTOTHÈQUE ROUGE/MILO



STAND DE LA LIBRAIRIE LA BRÈCHE
PHOTOTHÈQUE ROUGE/MILO

l'Anticapitaliste la revue
Le n°90 est disponible



Vous pouvez vous le procurer en envoyant un chèque de 4 euros à l'ordre de NSPAC à:

l'Anticapitaliste,

2, rue Richard-Lenoir, 93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez le formulaire page 12.

Cinéma

C'est aussi l'œuvre d'un cinéaste qui a choisi son camp : celui des opprimés et exploités qui luttent pour leur émancipation. D'où son intérêt pour un certain Karl Marx. Qu'il défend contre les attaques réactionnaires : « *Karl Marx a aussi peu à voir avec l'histoire des Goulags que Jésus-Christ avec la massacre de la Saint-Barthélemy* »...

La première fiction sur Marx
 Ses films antérieurs, parmi lesquels deux inoubliables fictions sur la terreur Duvalieriste – *Haitian Corner* et *l'Homme sur les quais* – deux films sur Lumumba (une fiction et un documentaire) et, plus récemment, *I Am Not Your Negro* sur l'écrivain noir Américain James Baldwin – un film qui a secoué l'Amérique – témoignent de cette haute exigence artistique et de son engagement courageux. Son dernier film, la première fiction sur Marx jamais tournée – si l'on excepte un vieux pensum soviétique – servie par d'excellents acteurs – August Diehl, Stefan Konarske, Vicky Krieps et Olivier Gourmet, parmi d'autres – nous fait voir des personnages en chair et en os, parlant dans leur « langue originale » (allemand, anglais, français) : le jeune Marx, bien sûr, mais aussi Jenny von Westphalen, sa compagne, Friedrich Engels et son amie, l'extraordinaire Mary Burns, Pierre-Joseph Proudhon, Wilhelm Weitling, et plusieurs autres. On les voit discuter, polémiquer, s'engueuler, boire (trop), faire l'amour – la scène érotique entre Karl et Jenny est très réussie – et avant tout, rêver de révolution sociale.

Le Jeune Marx, de Raoul Peck

En salles le 28 septembre 2017

Le film de fiction que le grand cinéaste haïtien Raoul Peck a dédié au Jeune Marx – et projeté en avant-première à l'Université d'été du NPA – est une vraie œuvre d'art.



son temps par Daniel Bensaïd – on voit les paysans et paysannes, qui ramassent des branches mortes tombées par terre dans la forêt seigneuriale, se faire violemment attaquer et massacrer par la cavalerie prussienne au service des propriétaires. Vous avez dit lutte de classes ? Une scène d'anthologie cinématographique.

Licence poétique
 Le film couvre les années 1842-1848, de la *Gazette rhénane* jusqu'au *Manifeste Communiste*. Ici ou là le cinéaste prend quelques libertés avec les faits historiques : par exemple, dans une scène où la police de Cologne, après avoir envahi la rédaction de la *Gazette rhénane*, jette le jeune rédacteur Karl Marx

dans un panier à salade, les mains enchaînées... Licence poétique ! Le scénario accompagne le jeune penseur dans ses exils successifs, et dans ses discussions orageuses avec les jeunes hégéliens, avec Proudhon et avec Weitling. Les relations avec la Ligue des Justes, organisation prolétarienne allemande à vocation révolutionnaire, sont loin d'être faciles, à cause des préjugés des artisans autodidactes envers les intellectuels, mais aussi en conséquence d'une certaine arrogance de ces derniers... Finalement, les ouvriers décident de confier à Marx et Engels la rédaction d'un Manifeste, et les deux amis les persuadent de changer leur nom de « Ligue des Justes » en Ligue des Communistes, et de remplacer leur vieux mot d'ordre à tonalité chrétienne – « *Tous les hommes sont frères* » – par cet autre plus combatif : « *Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !* » Constamment en mouvement entre la pensée et l'action, l'individuel et le collectif, l'intime et le politique, le film est un petit chef-d'œuvre qui réussit pleinement à rendre vivante la figure du jeune fondateur du communisme moderne, et celles de ses amis ou rivaux. Cela fait un siècle qu'on attendait ce film... Ne le ratez pas !
Michael Löwy

La première scène du film est un coup de génie : tandis que, en voix off, on entend le jeune Marx lire quelques passages de son article sur les vols de bois par les paysans pauvres (brutalement punis par la loi) – un texte célèbre de 1842, brillamment commenté en

zette rhénane jusqu'au *Manifeste Communiste*. Ici ou là le cinéaste prend quelques libertés avec les faits historiques : par exemple, dans une scène où la police de Cologne, après avoir envahi la rédaction de la *Gazette rhénane*, jette le jeune rédacteur Karl Marx

Essai

La Novlangue néolibérale. La rhétorique du fétichisme capitaliste, d'Alain Bihr

Page2/Syllepses, Lausanne/ Paris, 2017, 345 p., 2^e édition revue et augmentée

Publié en 2007, ce livre reparait dix ans plus tard, enrichi par une analyse sur une période où cette « novlangue néolibérale » a été encore plus développée et répandue.

Alain Bihr est sociologue. Ses travaux en ont fait un spécialiste de l'analyse critique, d'un point de vue marxiste, de l'organisation capitaliste des sociétés.

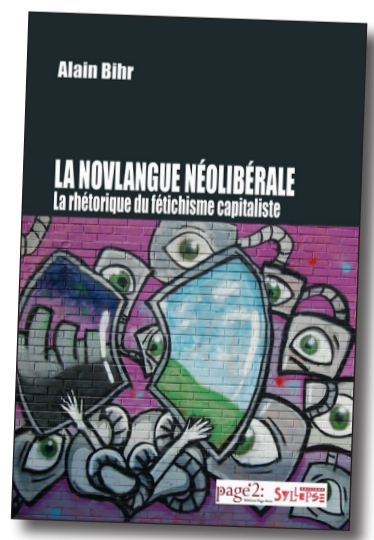
Les termes clés du discours néolibéral

La méthode retenue par l'auteur consiste à relever 21 termes clés du discours néolibéral et à mettre à jour dans leurs usages deux procédés de *newspeak* (en français « novlangue ») identifiés par George Orwell à propos du langage totalitaire dans son roman *1984*. Ces deux procédés sont l'inversion du sens (imposer un sens contraire en gardant le même terme, par exemple appeler « égalité des chances » un dispositif qui renforce les inégalités en les masquant) et l'oblitération du sens (empêcher un sens alternatif ou critique, ou bien sûr carrément l'usage de termes non orthodoxes eux-mêmes, comme « service public » remplacé par « service d'intérêt général » pour effacer la notion même de service public). Pour la mettre en œuvre, il propose une déconstruction systématique de chaque notion en la resituant dans l'ensemble de son histoire et

de son actualité, aussi bien en ce qui concerne les usages du terme que les phénomènes économiques et politiques qu'il recouvre. Du coup, le livre fonctionne comme un dictionnaire encyclopédique critique de questions politiques, économiques et sociales transversales, avec des textes denses (38 pages pour « crise », 3 pour « capital humain »). La liste des termes notionnels le montre bien : capital humain, capitalisme vert, charges sociales, crise, dette publique, égalité, État, Europe, flexibilité & précarité, Fonds de pension, etc. On a parfois l'impression d'être assez éloigné de la question d'une novlangue en tant que telle, mais beaucoup d'articles se terminent en y revenant.

Le seul monde possible

Alain Bihr développe des analyses originales et intéressantes de notions comme « dette publique » (analyse différente de celles de B. Friot ou d'E. Chouard), « individualité », « insécurité »... Les points d'appui de l'auteur sont explicitement marxistes. Il utilise certaines notions de Marx d'une façon très parlante, avec des exemples concrets, comme celle de « fétichisme », au cœur de l'ouvrage et de son titre. Il montre



ainsi comment ce discours « *cherche à nous faire croire que ce monde à l'envers dans lequel les choses [de l'économie capitaliste] commandent aux hommes (...)* est non seulement le seul monde possible mais le meilleur des mondes ». On y trouve aussi des traits d'humour comme son annexe pour « *apprendre la novlangue néolibérale en quelques formules et slogans qui feront mouche dans la conversation courante au café du Commerce* » ou son exemple

de l'inversion du sens du titre du journal *la Pravda* (« la vérité ») à l'époque stalinienne. Dans sa conclusion, l'auteur souligne qu'« *un tel degré de concentration de l'illusion et du mensonge est en lui-même l'indice de la tendance totalitaire de la domination capitaliste* ». Il rappelle combien « *ce discours néolibéral procède d'un cynisme radical* » et propose d'y répondre en reprenant les propos d'un groupe de sans-culottes adressés aux élus de la Convention bourgeoise de 1792 : « *Vous vous foutez de nous ? Vous ne vous en foutrez plus longtemps !* »
Philippe Blanchet

COMMANDEZ TOUS VOS LIVRES À LA
librairie
 ★ la-breche.com
 27 rue Taine 75012 Paris
 Tél. : 01 49 28 52 44
 contact@la-breche.com
 Horaires d'ouverture :
 Lundi : 14 h-20 h, du mardi au samedi : 12 h-20 h

Exposition

La paravision, Guy Brunet réalisateur

Au musée Denys-Puech à Rodez, jusqu'au 25 octobre

Guy Brunet s'est intéressé au cinéma des années 1960, principalement hollywoodien, son préféré, et nous invite à partager son émerveillement et la bulle de rêve qu'il a créée au milieu d'un paysage industriel à l'abandon près de Decazeville, à Viviez, dans un minuscule atelier vétuste où il vit simplement.

Brunet est un amoureux du cinéma et surtout de toutes celles et tous ceux qui l'ont fait, y compris dans l'ombre, et ont participé à forger notre imaginaire : acteurs/trices vedettes ou seconds rôles, fondateurs du cinéma, techniciens, y compris la costumière, vedettes de la télévision, etc.

Cinéma total

Fils de projectionniste, il baigne dans la culture du cinéma des années 1960 dont il recrée des affiches, dans un style populaire et très graphique, mettant en valeur les films (les grandes époques, Cecil B de Mille, etc.), et surtout les acteurs et actrices qu'il aime particu-



lièrement, de Humphrey Bogart et Lauren Bacall à Jean Gabin et Michèle Morgan. Mais c'est réalisateur qu'il veut être, rêve contrarié qu'il réalise enfin depuis ces 20 dernières années, après une vie d'ouvrier. Autodidacte, Guy Brunet est peintre, scénariste, réalisateur, producteur. Demiurge, il fait son cinéma total : de l'affiche à la peinture des personnages silhouettes peintes sur carton de 1,30 mètres en aplats de couleurs et quelques traits, les décors et la scénographie, le scénario écrit méticuleusement sur des cahiers d'écolier, le casting, le tournage en caméra amateur, les voix et même parfois les chansons, le tout en prise directe, devantant l'attitude de certains adeptes actuels de l'art numérique. Son atelier est peuplé d'un monde particulièrement émouvant de plus de 800 personnages sagement stockés en attente d'entrer en scène, foule bienveillante vaguement familière qui nous renvoie vers un univers onirique avec nostalgie, à l'époque révolue de l'âge d'or du cinéma dont il a une connaissance encyclopédique obsessionnelle et sensible.

Rêve de producteur

Intarissable, il peut en parler des heures avec sa faconde et son accent aveyronnais dans son minuscule bureau/studio à l'étage où seuls 2 m² sont miraculeusement restés libres pour le tournage de son 18^e film en préparation, et faire partager son rêve de producteur de *La Paravision* (syncrétisme Paramount et Paradis ?). Deux évènements nous permettent actuellement de pénétrer son œuvre singulière de plus en plus reconue : l'exposition actuelle au Musée Denys-Puech à Rodez, bel échantillonnage d'affiches, décors, personnages et projection de films dont certains peuvent durer 3, 4, voire 8 heures, et la parution de la très belle monographie *Guy Brunet réalisateur, les studios Paravision*¹ constituée par Charles Soubeyran, recueil des reproductions des œuvres, affiches, décors, scénarios, des poèmes, des entretiens et des superbes photos de ses personnages dans l'atelier, prises par Mario del Curto. Art singulier ? Art modeste ? Art brut ? Qu'importent les revendications des spécialistes : l'art de Guy Brunet est à découvrir d'urgence.

Ugo Clerico

1 – Éditions Till Schapp, Collection de l'Art brut de Lausanne.

« Même dans le passé il y a des chapitres historiques à jamais ouverts »

Entretien. À l'occasion de la sortie de son dernier ouvrage, *Que faire de 1917?* Une contre-histoire de la révolution russe, paru aux éditions Autrement, nous avons interrogé **Olivier Besancenot**, porte-parole du NPA.



PHOTO THÈQUE ROUGE/JMB

Avec cette « contre-histoire de la révolution russe », tu te situes dans une perspective critique. Comment fait-on, lorsqu'on est un révolutionnaire, pour proposer un regard critique sur une révolution que les dominants n'ont de cesse de vouloir enterrer ?

Ce que j'ai essayé de faire, en m'inspirant beaucoup d'un texte de Daniel Bensaid, « Communisme contre stalinisme », qui a énormément compté pour moi, c'est d'assumer un héritage et de défendre une mémoire contre les tenants de la pensée dominante qui veulent organiser l'enterrement théorique de la Révolution russe, notamment via le procès de « l'idée qui tue », comme si le communisme portait en lui le stalinisme et le totalitarisme. Il s'agit donc d'assumer une filiation, et de l'assumer fièrement : le fil qui nous relie à 1917 est un fil qui nous relie aux origines de 1917, et donc à celles et ceux qui ont fait une révolution, d'un type particulier, avec une expérience autogestionnaire inégalée dans le temps et dans l'espace, jamais reproduite depuis. Être relié à cet événement fondateur nous permet d'être à l'aise dans le regard critique, puisque la première victime du stalinisme, ça a été la révolution elle-même, et les révolutionnaires... J'ai donc essayé d'expliquer à un niveau grand public que nous nous situons dans l'héritage critique de ceux-là, qui ont fait la révolution, qui se sont battus contre la contre-révolution blanche, et qui ont ensuite été les victimes de la contre-révolution stalinienne.

Tu te situes donc non seulement dans la continuité des révolutionnaires de 1917, mais aussi de ceux qui ont critiqué très tôt, « de l'intérieur », la dégénérescence bureaucratique et le stalinisme. Des révolutionnaires eux aussi, mais dont les critiques n'ont guère eu d'écho, à l'inverse par exemple de l'ouvrage beaucoup plus tardif de Soljenitsyne, l'Archipel du Goulag, publié en 1973.

Absolument. J'en parlais justement avec Christian Salmon et Éric Hazan, autour d'une rencontre à Strasbourg. *L'Archipel du Goulag* a été un motif de censure, y compris pour les courants marxistes critiques. Il était désormais interdit de se repencher sur l'expérience de 1917, et on a assisté à partir de là à un véritable tri idéologique sélectif de la part de ceux que l'on a appelé « Nouveaux philosophes », qui ont fait semblant d'ignorer que la critique du stalinisme était précisément née chez les révolutionnaires : on peut penser à Victor Serge, Panaït Istrati, Boris Souvarine, et bien sûr à Léon Trotsky avec *La Révolution trahie*, paru en 1936. Là aussi, il y a un fil idéologique à reprendre, et c'est aussi pour ça que j'aime bien cette idée de filiation : c'est une bataille, un combat que l'on reprend, que l'on perpétue.



D'autres, comme Daniel Bensaid que tu cites longuement, sont eux aussi revenus sur la révolution russe à l'occasion de commémorations. S'agit-il seulement de répéter l'exercice pour perpétuer la tradition ? Car même si tu ne prétends pas faire un travail d'historien, tu te retrouves de facto à parler, au présent, du passé, et tu n'es pas sans savoir que le passé change sans cesse en fonction de ce que l'on en dit au présent.

Je pense qu'il y a les deux. Il faut recommencer, c'est un éternel recommencement, et c'est d'ailleurs comme ça que l'idée du livre est venue : c'est l'éditrice d'Autrement qui m'a dit « le centenaire de la Révolution russe approche, et ce serait curieux que vous restiezaphone à cette occasion ». C'est vrai que nous, instinctivement, on ne verse pas trop dans la commémoration, mais il y a une bataille de mémoire à continuer à mener. Mais il y a aussi, en effet, cette idée, que l'on trouve par exemple chez Ernst Bloch, de la conjugaison potentielle du passé et du présent : ne pas penser que le passé est un chapitre définitivement clos, mais au contraire se dire que même dans le passé il y a des chapitres historiques à jamais ouverts, différentes options discutables, et qui le sont encore aujourd'hui, qui laissent entrevoir « autre chose ». On essaie donc de regarder le passé, et là encore je pense à Ernst Bloch, comme un avenir non-advenu, et d'essayer de le conjuguer au présent. Il s'agit à la fois de laver la mémoire des vaincus, des révolutionnaires victimes de la contre-révolution, qu'elle soit blanche ou stalinienne, mais aussi de questionner le processus pour se prémunir, à l'avenir, d'une dégénérescence comme celle qu'a connue la Révolution de 1917.

Peux-tu nous donner un exemple de cette conjugaison du passé au présent ?

Il ne s'agit pas de refaire l'histoire pour distribuer les bons et les mauvais points, ce serait prétentieux, mais de comprendre certaines problématiques qu'à l'époque les révolutionnaires n'avaient pas en tête car ils ne pouvaient pas les avoir en

tête, et de se projeter sur l'avenir. Par exemple quand Lénine écrit *l'État et la révolution* pendant l'été 1917, un livre brillant, toujours d'actualité par bien des aspects, notamment sur la structure de l'appareil d'État, il n'y a quasiment pas un mot, à part le mot d'ordre « Tout le pouvoir aux soviets », sur ce qu'est concrètement le pouvoir des soviets, un peu comme si c'était une formule magique... Et c'est quelque chose qui existe encore aujourd'hui chez certains, aussi bien dans la gauche la plus révolutionnaire que la plus réformiste, cette idée qu'une fois que les choses sont en train de changer, tout va se régler de soi-même, soit par un pouvoir d'en bas, soit par un pouvoir d'en haut. Or la révolution ce n'est pas la mort de la politique, une gestion administrative des choses, mais bien au contraire, c'est une gestion nouvelle des délibérations, des confrontations, des discordes... et c'est pour cela que le regard critique sur ce qui a été fait au niveau du pouvoir soviétique peut être extrêmement intéressant au niveau de problématiques très contemporaines. On ne lutte pas contre le phénomène de bureaucratisme par la simple addition de droits politiques et démocratiques, aussi élémentaires soient-ils. La bureaucratie plonge ses racines dans beaucoup de phénomènes, division du travail, séparation des tâches manuelles et intellectuelles, professionnalisation du pouvoir, multiples processus de domination et d'aliénation, pas seulement dans les sphères marchandes. C'est aussi tout ça qui est à repenser.

Tu l'as dit, la contre-révolution stalinienne ne naît pas de l'idée communiste elle-même, ou de l'idée révolutionnaire, puisqu'elle est au contraire un processus de négation et de destruction de la révolution. Mais cela ne signifie pas qu'elle ne s'inscrit pas dans un contexte duquel elle se nourrit : je veux parler ici notamment de l'absence de culture démocratique

dans la Russie du début du 20^e siècle, mais aussi de la militarisation du processus révolutionnaire. Quels sont d'après toi les phénomènes actuels qui pourraient nourrir la contre-révolution du 21^e siècle ?

Dans les pays capitalistes développés, la faille la plus béante n'est probablement pas, en effet, sur les questions démocratiques. Il y a un changement de période et de contexte et, sans entretenir les illusions sur la démocratie bourgeoise, il est évident que cela n'a rien à voir avec le tsarisme et la société russe du début du 20^e siècle, et cela fait une sacrée différence. Autre différence, on a face à nous une bureaucratie liée à l'appareil d'État capitaliste, qui est très organisée et qui, sans être majoritaire, peut représenter des centaines de milliers de personnes, voire quelques millions, et on ne va pas la combattre uniquement sur le plan théorique : il faut trouver les moyens de penser et d'organiser un nouveau modèle social en tenant compte de l'existence de cet adversaire, et donc de réfléchir aux failles qui peuvent exister au sein de ce qui est une puissante et incontournable réalité sociale, et non une idée abstraite. Il faut donc se poser ces questions, et en débattre ouvertement, et j'avoue que ma grande inquiétude porte sur les questions de lutte contre la bureaucratie et contre la bureaucratisme, qui sont d'une urgence absolue. Et ce n'est pas en proclamant qu'on lutte contre la bureaucratie que l'on fait disparaître les problèmes politiques, Jacques Rancière a parfaitement raison sur ce plan-là. On ne s'est pas débarrassé du spectre bureaucratique qui hante le projet communiste : il n'en est pas né, mais il le hante, et dans les courants les plus réformistes comme les plus radicaux, il y a une espèce de difficulté à se dire qu'on a des perspectives stratégiques à rediscuter, notamment au sujet de cette question-là.

Propos recueillis par Julien Salingue

L'image de la semaine



Vu ailleurs

leJDD HÔPITAUX : HARCÈLEMENT ET POIDS DES LOGIQUES DE RENTABILITÉ.

Le bilan de santé des étudiants en soins infirmiers est alarmant. Une enquête inédite, réalisée par la Fédération nationale des étudiants en soins infirmiers (FNESI), et dont le JDD publie les résultats en exclusivité, révèle que la moitié des 14 000 étudiants interrogés estiment que leur état de santé s'est dégradé depuis leur entrée en formation ; les trois quarts (75,4 %) sont épuisés physiquement ; un tiers sont sujets à des crises d'angoisse ; un quart (26,2 %) estiment être en mauvaise, voire en très mauvaise santé psychique. (...) Plus de la moitié des étudiants ont pensé interrompre leur formation : 64,2 % en première année, 76 % en deuxième, 81,5 % en dernière année. La raison principale invoquée : des problèmes de stage. « Je parlais avec la boule au ventre, envie de vomir ; le soir, en rentrant, je m'éroulais en larmes, détaille Anaïs, étudiante à Lyon. L'équipe m'a cassée. Le jour où mon référent pédagogique est venu dans le service et m'a demandé comment je me sentais, je me suis écroulée. Je n'arrivais même plus à respirer tellement je pleurais. » Certains services ont « la réputation de casser les étudiants », relate Kilian, qui a perdu sa deuxième année à la suite d'un stage de sept semaines, « parce qu'on m'a demandé à mon arrivée de m'occuper tout seul de la moitié des résidents de jour et que j'ai refusé. En fait, on est à leur merci ». Plus d'un tiers des étudiants infirmiers déclarent avoir été harcelés par un soignant au cours de leur formation et près d'un sur dix (9,8 %) rapporte aussi avoir été victime de harcèlement au sein de son institut de formation en soins infirmiers (Ifsi) par un membre de l'encadrement. (...) Chez les infirmiers, 7 % des étudiants disent avoir eu au moins un cas de tentative de suicide dans leur institut de formation ! (...) Pour le Dr Valérie Auslender, qui a publié en mars Omerta à l'hôpital. Le livre noir des maltraitements faites aux étudiants en santé (Michalon), « le harcèlement moral à l'hôpital est tabou et ancré dans les mœurs ». Pour en finir avec la loi du silence, elle appelle à « dénoncer systématiquement, condamner, inclure dans la formation la question des violences institutionnelles, de la souffrance du patient et de l'équipe, former les professionnels au tutorat, et surtout sortir des logiques de rentabilité à l'hôpital pour remettre l'humain au cœur du soin ».

« Le grand malaise des étudiants infirmiers », Christel de Taddeo, le JDD, 17 septembre 2017.

L'Anticapitaliste

Pour découvrir notre presse, profitez de notre promotion d'essai : **10€ = 3 MOIS D'HEBDO** ainsi qu'un numéro cadeau de notre revue mensuelle

s'abonner par chèque, cochez la formule d'abonnement retenue et et renvoyez-nous le formulaire accompagné de votre règlement (chèque à l'ordre de NSPAC) à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

FRANCE ET DOM-TOM		Jeunes/chômeurs/précaires	
Tarif standard			
Hebdo	<input type="checkbox"/> 6 mois 28 € <input type="checkbox"/> 1 an 56 €	<input type="checkbox"/> 6 mois 20 € <input type="checkbox"/> 1 an 40 €	
Mensuel	<input type="checkbox"/> 6 mois 22 € <input type="checkbox"/> 1 an 44 €		
Hebdo + Mensuel	<input type="checkbox"/> 6 mois 50 € <input type="checkbox"/> 1 an 100 €	<input type="checkbox"/> 6 mois 38 € <input type="checkbox"/> 1 an 76 €	
Promotion d'essai	Hebdo + 1 Mensuel offert	<input type="checkbox"/> 3 mois 10 €	

ÉTRANGER
Joindre la diffusion au 01-48-70-42-31 ou par mail : diffusion.presse@npa2009.org

s'abonner par prélèvement automatique, cochez la formule de prélèvement retenue et renvoyez-nous le formulaire accompagné d'un RIB à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

Tarif standard		Jeunes/chômeurs/précaires	
Hebdo	Hebdo + Mensuel	Hebdo	Hebdo + Mensuel
<input type="checkbox"/> 14 € par trimestre	<input type="checkbox"/> 25 € par trimestre	<input type="checkbox"/> 10 € par trimestre	<input type="checkbox"/> 19 € par trimestre

Titulaire du compte à débiter
Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Mail :

Désignation du compte à débiter
IBAN :
BIC :

Mandat de prélèvement SEPA
En signant ce formulaire, vous autorisez NSPAC à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, conformément aux instructions. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec celle-ci. Une demande de remboursement doit être présentée dans les huit semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.
Numéro ICS : FR43222554755

Date : Signature obligatoire

www.npa2009.org